

n° 007130-01

août 2010

Évaluation du fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Seine-Aval

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



**CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Rapport n° 007130-01

**Évaluation du fonctionnement
du Groupement d'Intérêt Public (GIP)
Seine-Aval**

établi par

Jean CHAPELON

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Philippe LAGAUTERIE

Membre permanent

Delphin RIVIÈRE

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Août 2010

Table des matières

Résumé	3
1. L'historique de la création du GIP-SA.....	5
1-1 Les raisons de la création du GIP.....	5
1-2 Le PIREN Seine et ses relations avec le GIP - SA.....	6
1-3 L'évolution des missions du GIP-SA depuis l'origine.....	7
1-4 L'évolution dans la composition de son conseil d'administration.....	8
1-5 L'évolution de ses financements.....	8
1-6 Deux rapports intéressent directement l'action du GIP.....	9
1-6-1 Le rapport LERAT de juin 2006.....	9
1-6-2 Le rapport de la Cour des comptes de juillet 2009.....	10
2. L'audit.....	12
2-1 Le fonctionnement du GIP.....	12
2-2 Les attributions des financements des appels à projets pour la recherche.....	15
2-3 Le recrutement d'un hydro-sédimentologue	21
2-4 Un exemple de partenariat avec la Basse-Normandie	22
2-5 L'application de la directive cadre sur l'eau pour les grands estuaires.....	22
2-6 Les réalisations du GIP.....	23
2-6-1 Les rapports scientifiques.....	23
2-6-2 Les publications scientifiques.....	24
2-6-3 Les études.....	25
2-6-4 Les produits de communication.....	25
2-7 L'appréciation des administrateurs.....	26
3. Conclusions.....	28
3-1 Faut-il que le GIP-SA change d'orientation ?	28
3-2 La stratégie nationale de la mer et du littoral	29
3-3 Le problème de la gouvernance de l'estuaire.....	29
3-4 L'avenir du GIP.....	30
4. Synthèse des recommandations.....	31

Annexes

<i>Annexe 1. Les personnes rencontrées au cours de la mission</i>	31
<i>Annexe 2. L'aire d'intervention du GIP-SA</i>	32
<i>Annexe 3. Les études et les travaux du GIP conduits depuis 2007</i>	33
<i>Annexe 4. Les objectifs et les recommandations de la cour des comptes</i>	44
<i>Annexe 5. La comparaison des missions du GIP — Seine-Aval avec celles du GIP Loire</i>	45
<i>Annexe 6. Les acronymes</i>	46
<i>Annexe 7. La lettre de mission</i>	47

Résumé

À la demande de la direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN), le Conseil général de l'environnement et du développement durable a procédé à un audit du fonctionnement du groupement d'intérêt public Seine-Aval. Cet audit, prévu dans les statuts du groupement à mi parcours, a été souhaité par son conseil d'administration.

La mission a porté l'essentiel de son investigation sur :

- l'évolution du groupement depuis son renouvellement intervenu fin 2006 pour une période de 6 ans ;
- l'appel à projet de recherche SA 4 ;
- le recrutement d'un hydro-sédimentologue ;
- son partenariat avec la Mission interservices de la mer et du littoral de Normandie ;
- l'application de la directive cadre pour les grands estuaires ;
- les études, réalisations et publications.

La mission a entendu tous les administrateurs ou leurs représentants ainsi que le président du conseil scientifique et les acteurs qui ont participé à l'action du GIP depuis 2007.

Les constats de l'audit peuvent se résumer comme suit

Le GIP Seine-Aval est un organisme bien administré, utile à tous les partenaires qui ont décidé d'y adhérer. Les nouvelles impulsions inscrites dans ses statuts pour la période 2007-2012 le conduisent à orienter son action vers le domaine de la gestion des milieux et des territoires, ce qui correspond à la demande de ses administrateurs. L'action du directeur est saluée par les administrateurs et est considérée comme déterminante dans l'évolution du groupement. L'équipe du GIP est à l'écoute de leurs demandes et a une production jugée de qualité. L'information diffusée par les comptes-rendus du conseil d'administration ou des comités techniques et scientifiques est fidèle aux débats et jugée suffisante par les partenaires.

L'apport de la recherche est indispensable à la compréhension des phénomènes qui influencent la Seine aval et son estuaire. La production scientifique et technique est jugée utile par les administrateurs du groupement. L'ouverture de l'appel à projets de recherche SA 4 vers plus de social et d'économie, tout en conservant une forte ossature environnementale, a été appréciée et va indéniablement dans le sens d'une plus grande prise en compte du développement durable. Cet appel à projet a été conduit avec rigueur et transparence. Le recrutement d'un hydro-sédimentologue au début de 2010 pour faire fonctionner un modèle établi par le CEMAGREF sur appel à projet, montre l'intérêt de la recherche et son apport pour la gestion de l'estuaire de la Seine. Enfin, l'action du GIP pour la restauration des milieux naturels en bordure de Seine est unanimement appréciée.

Le champ de la mission et le déroulement de l'audit

L'audit du groupement d'intérêt public Seine-Aval a été demandé par la direction de l'eau et de la biodiversité par courrier du 16 décembre 2009¹ au Vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement-durable. Ce GIP a été créé en 2003 et renouvelé en 2007 pour une durée de 6 ans. La convention constitutive du groupement prévoyant la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 mai 2009, a émis le souhait que celle-ci soit enrichie par le point de vue d'un expert extérieur. Le Commissaire du gouvernement du groupement a saisi le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, le 16 juillet 2009, pour demander une telle évaluation.

La lettre du 16 décembre 2009 du directeur de l'eau et de la biodiversité apporte les précisions suivantes :

"Je vous demande de bien vouloir constituer une mission d'expertise dont l'objet sera : l'évaluation du fonctionnement du GIP Seine-Aval dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours que ce dernier doit réaliser - cette partie de la mission pourra donner lieu à des conclusions anticipées afin que ces dernières puissent venir en appui du travail d'évaluation mené par le GIP ; l'analyse de son positionnement et de son apport dans la gouvernance globale de l'estuaire de la Seine".

La mission a été constituée le 8 février 2010 mais elle a pu démarrer ses travaux après les élections régionales des 14 et 21 mars 2010.

La Cour des comptes a récemment audité le fonctionnement du GIP-SA pour la période 2003 à 2007. Son rapport daté du 6 mai 2009 a été transmis par le Président de la Cour au directeur du GIP le 7 juillet 2009 pour réponse. Le GIP a répondu aux remarques de la Cour, le 10 juillet 2009 et a adapté son fonctionnement pour répondre à ces remarques en fin d'année 2009. Cet audit a semblé suffisamment récent aux membres de la mission pour ne pas entreprendre un nouvel examen des comptes du GIP-Seine-Aval. Les missionnés ont donc focalisé leur attention sur le fonctionnement technique du GIP-SA et son positionnement.

Le GIP résultant de la volonté d'un certain nombre d'acteurs de se regrouper, il a été décidé d'avoir un entretien avec tous les administrateurs ou leurs représentants. Pour conduire les entretiens, un questionnaire a été établi et les mêmes questions ont été posées à chacun d'entre eux, en veillant à laisser une grande liberté de parole. La mission a rencontré également des partenaires techniques et le président du comité scientifique. Une attention plus particulière a été portée sur le dernier appel à recherche de 2009-2010 (SA 4), la modélisation hydro-sédimentaire de l'estuaire, la cartographie de l'estuaire en liaison avec la DIREN Basse-Normandie, l'application de la directive cadre sur l'eau et sur les productions du groupement depuis 2007.

1 Voir en annexe 7.

1. L'historique de la création du GIP-SA

1-1 Les raisons de la création du GIP

La Seine, depuis Poses dans l'Eure jusqu'à la Baie de Seine, en passant par son estuaire, draine un bassin versant de plus de 20 millions d'habitants et 40 % de l'activité économique nationale. Tout converge, via l'estuaire, dans la Baie de Seine. Depuis longtemps, les pouvoirs publics sont préoccupés par la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents et par le devenir de son estuaire, notamment de son évolution hydro-sédimentaire. Cette dernière est, en effet, fortement liée aux aménagements portuaires qui se sont amplifiés depuis une trentaine d'années.

Devant le manque de connaissances scientifiques relatives au fonctionnement estuarien, mais pas seulement, et devant la montée des préoccupations environnementales, il a été décidé la mise en place d'un programme de recherche scientifique pluridisciplinaire "Seine-Aval" en 1995, puis son renouvellement en 2000 dans le cadre du contrat de plan État-Région (2000-2006). Le succès de ce premier programme est partiel, mais les questions liées au devenir de la Seine et de son estuaire sont sans réponse évidente. Les problèmes à traiter sont nombreux, en interaction, très complexes à appréhender même individuellement et en évolution permanente.

Les grands ports maritimes de Rouen et du Havre, depuis longtemps ont cherché à se développer avec l'aide de financements des pouvoirs publics et européens. D'autre part, la demande sociale concernant les questions globales de développement durable s'est amplifiée vers la fin du XX^{ème} siècle. Grâce au programme de recherche, les phénomènes commencent à être mieux connus dans leur complexité. Cependant, ils nécessitent un approfondissement et surtout un suivi dans le temps. Tous ces éléments conduisent l'État et ses établissements publics, les collectivités et les industriels à agir ensemble dans le souci de ne pas se disperser et à orienter les travaux de la recherche vers l'opérationnel. Il s'agit donc de passer de la recherche quasi fondamentale à la recherche finalisée et à la gestion des milieux.

Le GIP, avec sa mise en commun de moyens, a semblé être une réponse adaptée. C'est dans ce contexte que 9 partenaires ont souhaité créer une structure dédiée à la valorisation directe des résultats de la recherche au service de ses partenaires. Le 17 octobre 2002, la convention constitutive du GIP "Seine-Aval", assortie d'un programme d'actions et d'un plan de financement pour la période 2003-2006, est signée par les 9 membres fondateurs :

- l'État ;
- l'Agence de l'eau Seine-Normandie ;
- le Port autonome du Havre ;
- le Conseil régional de Haute-Normandie ;
- le Conseil général du Calvados ;
- le Conseil général de l'Eure ;
- le Conseil général de Seine-Maritime ;
- l'Association syndicale de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand ;
- l'Union des industries de la chimie-Normandie.

Son approbation par arrêté du ministre chargé de l'environnement intervient le 4 juillet 2003.

1-2 Le PIREN Seine et ses relations avec le GIP - SA

Le PIREN-Seine est un groupement de recherche dont l'objectif est de développer, à partir de mesures de terrain et de modélisations, une vision d'ensemble du fonctionnement du système formé par le réseau hydrographique de la Seine, son bassin versant et la société humaine qui l'investit. Le PIREN-Seine est labellisé "Zone atelier" par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ces "zones ateliers" forment un réseau d'organismes de recherches interdisciplinaires sur l'environnement et les anthroposystèmes en relation avec les questions sociétales d'intérêt national.

Huit sont actuellement en activité dont un concerne les grands fleuves. Les travaux du PIREN-Seine sont menés avec le concours de la plupart des acteurs publics ou privés de la gestion de l'eau dans le bassin Seine-Normandie. Les travaux du PIREN-Seine ont débuté en 1989, bien avant la création du GIP Seine-Aval. Depuis sa création, le GIP-SA alimente par ses appels à recherche les travaux du PIREN-Seine, certains chercheurs de ce dernier intervenant aussi sur la problématique aval de la Seine.

Cependant, on peut noter qu'il n'y a pas de recouvrement géographique. En effet, le barrage de Poses dans l'Eure constitue la limite ouest de l'action du PIREN Seine. D'autre part, les moyens et les savoir faire scientifiques à mettre en œuvre sont différents entre les deux secteurs. Il est arrivé et cela est souhaitable, que des équipes intervenant dans le cadre du PIREN Seine viennent travailler sur le périmètre d'intervention du GIP mais à chaque fois, cela a porté sur des thématiques non abordées par le GIP (travaux sur des pratiques agricoles, notamment). À contrario, le GIP a financé des travaux intéressant l'amont de Poses comme par exemple ceux concernant les capacités des migrateurs à remonter le bassin de la Seine en cas de modifications des conditions de milieu suite aux conséquences du changement climatique.

Il reste que certaines thématiques liées au continuum continent - estuaire - mer sont communes aux deux programmes. On peut citer :

- les transferts de nutriments. Ce sujet "historique" du PIREN a été repris par le GIP à sa création puis a été mis en sommeil dans l'appel SA 3 (2006-2009). Il est aujourd'hui relancé dans l'appel SA 4 en cours qui couvre les années 2009 à 2011. L'équipe de recherche est d'ailleurs commune au PIREN et au GIP-SA ;
- le transfert et le devenir des contaminants chimiques. Les équipes qui travaillent sur le sujet sont différentes ;
- les travaux sur l'occupation des habitats aquatiques par les poissons ;
- les travaux sur le changement climatique. Le GIP a intégré les résultats des travaux du PIREN Seine dans ses réflexions récentes sur le changement climatique.

Au-delà des travaux thématiques convergents et de la participation de plusieurs équipes aux deux programmes, pour renforcer la bonne articulation et éviter les divergences dans les travaux menés, le directeur du PIREN Seine (Jean-Marie MOUCHEL) a été désigné en 2007 comme membre du comité scientifique du GIP-SA. Il contribue donc à la réflexion sur les sujets de recherche à aborder, à l'évaluation des projets déposés et retenus, etc De plus, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'État ne manquent pas de rappeler au GIP la nécessité de cette articulation.

Malgré les différences qui existent entre le GIP (mode de gouvernance, missions tournées sur la gestion, mode de financement, périmètre d'intervention qui reste régional) et le PIREN (qui n'a pas de structure juridique et qui peut mobiliser des scientifiques sur des problématiques à l'échelle du bassin), on peut relever le souci de complémentarité qui anime les deux entités.

1-3 L'évolution des missions du GIP-SA depuis l'origine

Clairement, le GIP a été créé pour mettre en œuvre une stratégie progressive de valorisation directe des résultats de la recherche au service des partenaires financeurs. Il n'est donc pas positionné auprès des décideurs pour les aider à prendre des décisions, mais pour leur apporter des réponses aux questions du fonctionnement écologique de l'écosystème Seine-estuaire.

Tout naturellement, les missions se sont donc orientées à l'origine vers le financement de la recherche et vers la capitalisation de cette recherche pour comprendre les phénomènes et mettre en avant leur complexité.

Au vu des premiers résultats encourageants, qui ont fait l'objet d'une évaluation par le rapport LERAT² de juin 2006, les partenaires ont souhaité prolonger le GIP de 2007 à fin 2012 avec une évaluation à mi-parcours, objet de ce présent rapport. Mais ils ont également souhaité apporter un changement d'orientation, déjà amorcé en 2000, pour que le GIP s'oriente très nettement vers l'opérationnel et favorise une gestion globale de l'estuaire³, notamment.

Dans ces conditions, les premières missions du GIP touchant au financement de la recherche et à la traduction de cette recherche pour les partenaires et le grand public vont être maintenues, car les questions restent nombreuses, les réponses complexes et les milieux en permanente évolution. Il faut noter néanmoins une évolution dans cette recherche pour mieux intégrer les problématiques sociétales et économiques. Mais des modifications fondamentales et des précisions sont apportées aux missions. La principale nouvelle mission est le développement de l'opérationnel. La nouvelle convention de 2006 indique :

"Le GIP est appelé à contribuer à la réflexion engagée dans le cadre du Plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine, à qui il doit apporter son expertise et son savoir-faire opérationnel".

Les missions du GIP, définies dans sa nouvelle convention de 2006, deviennent alors :

- assurer la maîtrise d'ouvrage des actions de recherche du programme « Seine-Aval » : coordination et gestion des actions confiées aux laboratoires de recherche, accueil du secrétariat scientifique, organisation des différents comités du programme ;
- assurer par son pôle opérationnel la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et le transfert des résultats de la recherche :
 1. centralisation et capitalisation des savoirs et savoir-faire acquis et développés dans le cadre du programme « Seine-Aval » mais également sur l'ensemble du bassin de Poses à la Baie de la Seine (recensement de l'information et des connaissances existantes, bases de données, SIG ...) ;
 2. adaptation et développement d'outils opérationnels (modèles, système d'observation de l'estuaire, outils d'aide à la décision ...) ;
 3. réalisation d'études et expertises répondant de manière suivie aux demandes des partenaires du programme ;
 4. transfert et mise à disposition des acquis scientifiques et techniques.
- développer l'opérationnalité, notamment en terme d'aménagement du territoire, et la communication scientifique, technique et institutionnelle vers la « Société civile » ; à ce titre, le GIP est appelé à contribuer à la réflexion engagée dans le cadre du Plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine à qui il apportera son expertise et son savoir-faire opérationnel.

2 "Avis sur l'action du groupement d'intérêt public environnement "Seine-Aval" du 20 juin 2006.

3 L'estuaire est compris entre le barrage de Poses dans l'Eure à la Baie de Seine.

Enfin, son champ d'investigation est fixé au bassin versant compris depuis le barrage de Poses dans l'Eure, jusqu'à une ligne fictive entre Antifer et Ouistreham.

1-4 L'évolution dans la composition de son conseil d'administration

Ces nouvelles orientations, tournées vers l'opérationnel, ne sont pas indépendantes du fait que deux nouveaux partenaires rejoignent le GIP en début 2004 : le Grand port maritime de Rouen et le Conseil régional de Basse-Normandie. Ces deux partenaires sont intéressés par les travaux du GIP : le premier pour développer sa capacité d'accueillir des bateaux toujours plus importants du fait de la concurrence mondiale et de sa volonté de rester un port maritime. Pour ce faire, il continue à aménager la Seine et son chenal ce qui entraîne des conséquences sur l'évolution de la Seine et de son estuaire. D'autre part, les boues de dragages provenant du creusement ou de l'entretien du chenal maritime sont déposées dans des chambres de dépôt situées le long du fleuve, ou déposées dans l'estuaire aval ou directement en Baie de Seine. Le Conseil régional de Basse-Normandie est lui très attentif au devenir de son littoral du fait de ces aménagements et de la qualité des gisements conchylicoles et ichtyologiques qui constituent la richesse de la Baie de Seine.

1-5 L'évolution de ses financements

La nouvelle convention de 2006 permet ainsi de modifier les clés de répartition des financements statutaires. Globalement, on constate que l'État diminue son financement alors que celui des ports augmente, et que le Conseil régional de Basse-Normandie entre dans le GIP.

Évolution des clés de financements au renouvellement du GIP pour la période 2007-2012

	Période 2003-2006 Droits en ‰	Période 2006-2012 Droits en ‰
L'État	153	34
L'Agence de l'eau Seine-Normandie	208	229
Le Grand port maritime du Havre	122	38
Le Grand port maritime de Rouen		114
Le Conseil régional de Haute-Normandie	318	305
Le Conseil régional de Basse-Normandie		91
Le Conseil général du Calvados	61	58
Le Conseil général de Seine-Maritime	61	58
Le Conseil général de l'Eure	15	15
L'Association syndicale de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand	31	29
L'Union des industries de la chimie normande	31	29

On constate, entre les deux périodes de 2003-2006 et 2007-2012, une légère augmentation du budget annuel du GIP qui passe de 1,246 M€ à 1,412 M€, en moyenne, ce budget se répartissant globalement de la manière suivante :

- fonctionnement : 310 000 €/an ;
- financement de la recherche finalisée : 450 000 €/an ;
- coordination scientifique : 90 000 €/an.
- communication : 150 000 €/an ;
- études et prestations d'ingénierie : 412 736 €/an.

Si on exclut le poste des dépenses de fonctionnement, le financement de la recherche pèse environ 49 % du budget d'intervention, la communication, environ 13 % et l'opérationnel, environ 38 %. Mais le GIP, hors financements statutaires, réalise aussi des études opérationnelles à la demande de ses partenaires, comme celle sur les polychlorobiphényles demandée par l'État-DREAL, ce qui renforce la nouvelle orientation du GIP vers l'opérationnel.

Si on répartit les salaires des agents permanents et des vacataires dans les quatre types d'action :management-fonctionnement, recherche, communication et études, on obtient la répartition indiquée dans le tableau suivant. On peut constater que les financements des actions de recherche pèsent environ 10 % de plus que les actions opérationnelles.

Répartition du budget moyen annuel de 1.412.000 €

Management-gestion, fonctionnement, équipement, amortissement, missions	Recherche finalisée	Communication	Études, application de la recherche, gestion des territoires
21,9 %	38,3 %	10,6 %	29,2 %

Le tableau précédent montre la répartition des financements moyens annuels statutaires par type d'opérations. La réalisation annuelle n'est pas du même montant car les projets avancent plus ou moins rapidement. Ainsi, le GIP peut-il dépenser moins une année et plus une autre.

La mission a examiné le projet de budget 2010. Le conseil d'administration lors de sa séance du 17 décembre 2009 a approuvé le budget prévisionnel pour l'année 2010 qui est beaucoup plus important du fait de reports d'années antérieures pour provisionner l'appel à projets de recherche SA 4. Ce budget s'élève à 2 639 100 € en recettes et dépenses.

Répartition du projet de budget 2010 de 2.639.100 €

Management, fonctionnement, équipement, amortissement, missions	Recherche finalisée	Communication	Études, application de la recherche, gestion des territoires
12,8 %	40,8 %	5,6 %	40,8 %

On peut constater que les actions de recherche et opérationnelles pèsent du même poids dans l'action 2010 du GIP en financements.

1-6 Deux rapports intéressent directement l'action du GIP

1-6-1 Le rapport LERAT de juin 2006

Le GIP ayant été créé en 2003 pour 3 ans, les membres du GIP ont émis le souhait que l'évaluation nécessaire après ces 3 années soit réalisée par un expert extérieur. François LERAT, ancien DIREN de Haute-Normandie, a été choisi pour réaliser cette expertise. Il a remis son rapport en juin 2006 pour réorienter la politique du GIP-SA.

Il constate que l'ensemble des partenaires participe régulièrement au fonctionnement du groupement. Cependant, il note que les attentes de chacun doivent faire l'objet de débats et de décisions collectifs, pour que le GIP puisse jouer son rôle de pilote de la recherche. L'objectif de maintien du programme de recherche à un haut niveau de qualité a été atteint, mais des efforts importants doivent être accomplis dans la communication des résultats, aussi bien pour l'information de la communauté scientifique que pour une meilleure compréhension du rôle du groupement et du fonctionnement des systèmes de l'estuaire par ses membres.

Il propose que le pilotage du dispositif général soit renforcé et que le conseil d'administration se pose la question du profil du futur directeur. D'autre part, il propose que la place du comité technique dans la gouvernance soit repensée. La question des financements et de la régularité de la commande ne sont pas abordés dans ce rapport.

En conclusion, le rapporteur estime que le GIP-SA est très bien positionné car il permet un dialogue technique permettant de préparer les décisions difficiles sur un territoire complexe où les enjeux portés par les différents acteurs sont complètement imbriqués.

Le rapporteur formule un certain nombre de propositions concernant :

- le pilotage des actions par les membres du GIP. Il propose que le comité technique, au vu des orientations du conseil d'administration, exprime les besoins des membres du GIP au delà de leur simple appartenance à une collectivité ou à un organisme. Il propose que le comité technique reçoive une délégation pour se faire ;
- les thèmes à traiter en priorité : les données et le tableau de bord lié à la directive cadre sur l'eau de du 23 octobre 2000 (DCE) ; la place du GIP-SA dans la mise en oeuvre de cette DCE ; la modélisation de l'estuaire ; la gestion des rives de la Seine ; le développement d'un partenariat avec le port de Rouen ;
- la déontologie à adopter pour éviter que le GIP ne devienne un bureau d'étude ;
- les modalités de répartition des actions réalisées sur les fonds alloués et celles nécessitant des moyens complémentaires ;
- l'action du GIP qui doit s'articuler avec celle de la cellule du suivi du littoral normand qui détient de nombreuses données ;
- la gestion des données et la mise en place d'un tableau de bord ;
- la communication et le développement de celle-ci sur les résultats de la recherche et des études ;
- le management en choisissant un nouveau directeur manager écoutant ses membres, en s'appuyant sur la communauté scientifique pour favoriser la gouvernance de l'estuaire.

1-6-2 Le rapport de la Cour des comptes de juillet 2009

La Cour des comptes fait un certain nombre de remarques techniques, surtout de forme, sur la gestion du GIP. Elle constate qu'il fonctionne globalement correctement sur sa mission originelle qui concerne le financement de la recherche. Mais elle note qu'il peine à exercer ses autres missions statutaires comme les études et les expertises au bénéfice de ses membres, la conception d'outils de pilotage, la contribution à la gestion globale de l'estuaire etc. Cela pose le problème de ses missions, du calibrage de ses moyens et de son positionnement.

Alors que le DREAL souligne que le GIP-SA est un outil qui donne satisfaction, même s'il est perfectible, notamment dans le cadre de l'usage qui en est fait, les auditeurs de la Cour ne sont pas d'accord avec ce jugement. Ils jugent que le bilan est décevant sur les missions hors recherche. Ils considèrent que la directive cadre sur l'eau a changé fondamentalement la donne et que l'obligation de résultat qui en résulte doit être mieux pris en compte.

D'autre part, selon eux, le potentiel du GIP-SA pourrait être optimisé. En effet, il devrait être utilisé pour faire progresser la gouvernance de l'estuaire par la promotion d'outils d'aide à la décision, par la vulgarisation et la diffusion des connaissances et par la diffusion des enjeux de l'estuaire. Ses missions devraient également être élargies, à l'instar des missions du GIP Loire. Ils précisent que l'évaluation à mi parcours doit permettre une réflexion stratégique en ce sens avec tous ses membres pour l'après 2012. Ils concluent que sans cette réflexion stratégique, la pérennité du GIP mérite d'être posée (voir les recommandations en annexe 4).

2. L'audit

2-1 Le fonctionnement du GIP

Compte tenu de la problématique environnementale du programme "Seine-Aval", les partenaires intéressés ont créé un groupement d'intérêt public régi par l'article L 131-8 du code de l'environnement et le décret n° 95-636 du 6 mai 1995. Le groupement a été renouvelé pour une durée de 6 ans le 26 juillet 2006.

Les missions qui lui ont été confiées consistent à :

- assurer la maîtrise d'ouvrage des actions de recherche du programme "Seine-Aval" ;
- assurer par son pôle opérationnel la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et le transfert des résultats de la recherche ;
- développer l'opérationnalité, notamment en terme d'aménagement du territoire, et de communication scientifique et institutionnelle vers la "société civile".

Les statuts du groupement définissent les compétences :

- du conseil d'administration qui est confondu avec son assemblée générale⁴ ;
- du président ;
- du directeur ;
- du commissaire du Gouvernement ;
- du comité technique ;
- et du comité scientifique.

Le conseil d'administration est constitué des membres du groupement. Ses compétences techniques concernent notamment la définition des orientations triennales et l'adoption du programme et du budget annuels. Les sujets traités étant éminemment complexes, le conseil d'administration prend ses décisions après avoir entendu deux avis : celui du comité scientifique, notamment pour le choix du financement des organismes de recherche et celui du comité technique, élargi à des personnes compétentes, pour préparer toutes ses décisions.

Le Président est élu par le conseil d'administration en son sein. Il convoque et préside le conseil et préside le comité technique. Le fait que le président de la région Haute-Normandie préside en personne le groupement depuis sa création a permis au groupement de prendre une place importante, de donner au sujet toute l'importance qui lui revient et de donner l'impulsion nécessaire pour orienter l'action du GIP vers la gestion des territoires.

Le directeur dirige le groupement et prépare les réunions du conseil d'administration et du comité technique. La qualité du directeur, pour conduire l'activité d'un tel groupement, est très importante.

⁴ Article 4 du décret n°95-636 du 6 mai 1995.

Le rapport Lerat de juin 2006 a proposé plusieurs recommandations d'adaptation ou d'actions nouvelles qui ont permis de structurer l'action du groupement. L'arrivée d'un nouveau directeur en 2007 a été l'occasion de mettre en place ces recommandations. Le conseil d'administration du 17 décembre 2009 a validé le programme d'activité présenté par le nouveau directeur. Ce programme est décliné en 5 missions :

1. assurer la maîtrise d'ouvrage des actions de recherche du programme Seine-Aval ;
2. assurer par son pôle opérationnel la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et le transfert des résultats de la recherche ;
3. développer l'opérationnalité (notamment en termes d'aménagement du territoire) ;
4. développer la communication scientifique, technique et institutionnelle vers la société civile ;
5. contribuer à la réflexion engagée dans le cadre du Plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine à qui il apportera son expertise et son savoir-faire opérationnel.

et 8 objectifs :

1. assurer le bon fonctionnement quotidien de la structure GIP et de ses instances ;
2. inscrire la structure GIP-Seine-Aval comme acteur de l'estuaire ;
3. maintenir et développer une recherche scientifique de pointe ;
4. valoriser et transférer les acquis de la recherche ;
5. assister scientifiquement et techniquement les membres et les partenaires du GIP Seine-Aval ;
6. suivre l'état de santé de l'estuaire et de la Baie de Seine ;
7. contribuer à l'animation et l'accompagnement des démarches de restauration des fonctionnalités écologiques et de reconquête sur l'estuaire de Seine par ses usagers ;
8. répondre aux sollicitations en matière d'informations et de données sur l'estuaire, autres que celles des membres et des partenaires du GIP.

Le directeur a donc établi un tableau de bord pour mieux suivre les actions engagées. La mission formule la recommandation de le tenir à jour en permanence pour tenir compte des évolutions et des recommandations qui peuvent venir des audits et de la demande de ses partenaires qui sont validées par le conseil d'administration.

Le directeur a pris la très bonne initiative de rencontrer de manière périodique ses partenaires pour connaître leurs souhaits et leurs besoins. Cette initiative doit être poursuivie en permanence. Les travaux du GIP-SA sur les réseaux de mesures, l'harmonisation des mesures, la mise en place de systèmes d'information géographiques performants, le suivi hydro-sédimentaire de l'estuaire, la reconstitution de vasières ou de filandres, la restauration des milieux naturels, la prise en compte des paysages, les conséquences du réchauffement climatique, le bon état écologiques des masses d'eau de transition sont des sujets complexes que le GIP a mis prioritairement dans ses objectifs grâce à ces rencontres.

Recommandation 1

Mettre à jour en permanence le tableau de bord du directeur pour tenir compte des évolutions et des recommandations approuvées par le conseil d'administration.

Le changement de directeur intervenu pour mettre en place les nouvelles orientations de la fin 2006 a été décisif, même si on ne peut reprocher au précédent directeur d'avoir été plus en retrait sur les sujets opérationnels et avoir mis l'accent sur la recherche car c'était la vocation première du GIP. Il est de fait que tous les administrateurs apprécient l'action du nouveau directeur et de son équipe qu'ils trouvent proche de leurs préoccupations. Ils soulignent très positivement l'évolution du GIP qui a été demandée par le conseil d'administration pour la période 2007-2013.

Le commissaire du gouvernement est désigné par le ministre chargé de l'environnement. Il informe les administrations dont relèvent les personnes morales du groupement.

Le comité technique dont la composition est définie par le conseil d'administration a un rôle essentiel et original dans l'action du groupement. En effet, le conseil d'administration ne peut se réunir si le comité technique ne s'est pas réuni préalablement pour préparer ses travaux. Il a délégué une partie de ses prérogatives au comité technique qui est présidé par délégation du président par le directeur du groupement. Une formalisation de cette délégation qui semble donner toute satisfaction serait souhaitable. Les compétences du comité technique sont très larges et touchent à la définition des programmes d'activité, au budget, aux participations financières des membres, à la préparation des résolutions du Conseil, à l'évaluation des programmes et surtout à préparer l'appel à projets de recherche que l'on examinera dans le détail plus loin.

Recommandation 2

Formaliser la délégation accordée par le président au directeur pour animer le comité technique.

La mission constate que les recommandations contenues dans le rapport LERAT, notamment le renforcement de l'importance du comité technique pour préparer les décisions du conseil d'administration, ont bien été intégrées dans les statuts, ce qui est une excellente chose très bien ressentie par tous les administrateurs du groupement.

La composition du comité scientifique est définie par le conseil d'administration. Ses avis sont consultatifs. Il peut être saisi par le conseil d'administration ou s'autosaisir. Il est compétent, notamment, sur les évolutions du groupement nécessaires à ce dernier pour atteindre ses objectifs et sur les méthodes et les résultats des évaluations mises en œuvre par le groupement.

Nombre de réunions par an⁵

	2007	2008	2009
Conseil d'administration	3	3	2
Comité technique	6	5	6
Comité scientifique	3	3	3

Le règlement intérieur prévu dans l'article 25 des statuts apporte des précisions sur le fonctionnement du conseil d'administration, du comité technique et du comité scientifique. Il précise également les missions du directeur, du commissaire du gouvernement, du contrôleur d'État et de l'agent comptable.

Le règlement intérieur prévoit que le comité technique reçoit délégation du conseil d'administration pour les appels à projets concernant la recherche et la sélection des projets. Cette délégation est nécessaire car il s'agit de fonctions extrêmement techniques qui nécessitent la présence quasi permanente d'agents à forte compétence technique et intéressés par le sujet. Le conseil d'administration est naturellement tenu informé des décisions et des choix du comité technique. L'article 12 du règlement intérieur précise également le cheminement des appels à projets concernant la recherche.

Cette délégation du conseil apparaît particulièrement judicieuse aux missionnés qui ont examiné dans le détail l'appel à projet de recherche SA 4 (voir le détail plus loin). L'élaboration du cahier des charges de la sélection nécessite outre une grande technicité, une très grande réactivité pour assurer une coordination que seul un directeur peut avoir.

⁵ Ce tableau ne prend pas en compte les réunions de travail spécifiques consacrées à la mise au point de l'appel à projet recherche.

Les missionnés font le constat que les comptes-rendus des conseils d'administration, des comités techniques et des comités scientifiques sont établis très rapidement et mis à la disposition des personnes intéressées dans un délai très bref. Les décisions sont claires, précises et fidèles, selon toutes les personnes entendues au cours de l'audit.

2-2 Les attributions des financements des appels à projets pour la recherche

La mission a souhaité examiner le cheminement de l'information liée à l'appel à projets de recherche de 2009. Préalablement à cela, il faut examiner le règlement intérieur qui précise les règles de fonctionnement générales du groupement, notamment les rôles du conseil d'administration, du comité technique et du comité scientifique. Il précise également le programme des appels à projet pour le financement de la recherche ainsi que la sélection des propositions dans son article 12-1.

Le cheminement des offres des organismes de recherche s'opère de la façon suivante :

1. le comité technique qui a reçu délégation du conseil d'administration, détermine les sujets qui concernent l'estuaire de la Seine qu'il veut voir traités ;
2. le comité scientifique, saisi par le comité technique, traduit ces questions en termes de recherches ;
3. le secrétaire scientifique, membre du comité scientifique, élabore avec le directeur du groupement et le directeur scientifique qui est un collaborateur du directeur, le cahier des charges de l'appel à propositions ;
4. le comité technique valide le cahier des charges ;
5. après publication, les laboratoires de recherche soumettent leurs propositions d'action de recherche ;
6. les propositions sont regroupées par thèmes et transmises au comité scientifique qui émet un avis sur la qualité scientifique et le coût ;
7. les coordinateurs scientifiques désignés en son sein par le comité scientifique sont chargés de rédiger un argumentaire général ;
8. le document regroupant l'ensemble des propositions agrégées par thèmes est adressé au comité technique ;
9. le comité technique, au vu des crédits disponibles, décide des propositions retenues, avec l'aide du directeur du groupement et son directeur scientifique ;
10. les propositions sont réparties entre le GIP, sur ses fonds propres et entre les financeurs, selon leurs compétences.

Il apparaît que l'organisation du cheminement de ces décisions est contraignante car elle est itérative et mobilise de nombreuses personnes. Mais, il s'agit avant tout d'apporter de la compétence et de la transparence dans des décisions qui revêtent un caractère technique très marqué.

Tout d'abord, le comité technique du 14 mai 2008, point 5 du compte-rendu, a évoqué les pistes de travail pour l'appel à projet de 2009. Il est fait état de pistes de réflexion en matière de reconquête restauration, d'effets des changements climatiques et de risque chimique.

"Suite aux réductions budgétaires demandées aux porteurs de projets, le budget SA4 présente des disponibilités financières sur les prochaines années, permettant d'envisager un nouvel appel à projet fin 2009, à l'issu des travaux en cours en matière de reconquête/restauration, en matière d'effets des changements climatiques (expertise collective en cours) et en matière de risque chimique (projet RiskenSeine), sur ces thématiques".

La saisine du comité scientifique est automatique dès lors que le sujet de l'appel à projets est abordé au comité technique, puisque l'ordre du jour du comité scientifique est fixé par le directeur du groupement, le président de ce comité et la coordinatrice scientifique du GIP. Ces trois personnes assurent donc la continuité et la cohérence de l'action.

Dans le compte-rendu du 21 mai 2008 du comité scientifique, dans le paragraphe "Comité technique du 12 (au lieu de 14) mai 2008" il est indiqué qu'il sera proposé au conseil d'administration d'utiliser les moyens disponibles en report pour financer des projets dans les thématiques sites expérimentaux, changement climatique et risques.

"Par ailleurs, le report à nouveau étant important, il sera proposé au prochain Conseil d'administration de l'étaler sur les prochaines années et avant 2012 afin de financer des projets dans les thématiques sites expérimentaux, changement climatique et risques. Le GIP Seine-Aval demandera au Comité Scientifique un avis sur ces éventuels projets lorsqu'ils seront à l'ordre du jour".

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 20 juin 2008 sous la rubrique "programme de recherche" fait état de cette information par le directeur du groupement.

"Programme de recherche. Monsieur Loïc GUEZENNEC informe les membres du Conseil d'administration que l'excédent de trésorerie des projets de recherche Seine-Aval 4 2007 et 2008 sera reporté sur les thématiques sites ateliers, changements climatiques et risques pour les années suivantes" ;

Le comité technique dans sa séance du 6 octobre 2008 examine la proposition de budget et de programme d'activités 2009 dans lesquels figuraient les grandes lignes de ce que pourrait être cet appel à projet.

"Coordination Scientifique :

- *Un nouvel appel à propositions :*
 - *effets du changement climatique*
 - *restauration des fonctionnalités écologiques – approches expérimentales, suivi et évaluation*
 - *analyse du risque – santé humaine*
 - *modélisation mathématique*
- *Parallèlement à cet appel à propositions, la réflexion se poursuivra sur les thématiques (formes restent à déterminer, GT, expertise collective) :*
 - *économique*
 - *rétrospective et paysages*
 - *éléments emblématiques*

Pas de remarques du CT".

Le comité scientifique au cours de sa réunion du 20 novembre 2008 propose de nouvelles pistes en complément de celles présentées en comité technique.

"Parallèlement à ces appels à propositions, la réflexion se poursuivra sur l'économie, la rétrospective et les paysages et les éléments emblématiques".

Lors de sa réunion du 11 mars 2009 le comité scientifique renonce à ces nouvelles pistes.

"Il a été noté qu'en termes de compréhension écologique historique, il n'y avait a priori pas d'intérêt à travailler sur les anciens métiers. Par contre cette démarche peut être intéressante pour reconstituer une identité Seine et aider les usagers à mieux s'inscrire dans le terroir".

Le 5 mai 2009 le comité technique confirme les grandes lignes de l'appel à projets SA4 2009 et le calendrier précisé.

"Appel à projets : le comité scientifique a estimé qu'il serait plus intéressant d'avoir un appel à projets unique en fin d'année avec pour objets :

- *Les sites expérimentaux*
- *Le changement climatique*
- *Les sciences humaines et sociales*

Le calendrier dans le cadre de cet appel à projets sera le suivant :

- *Actions sur les sites expérimentaux : Groupe de travail restauration (été-rentree)*
- *Actions pour les Sciences Humaines et Sociales : Réunion avec les membres du CT intéressés (juin 2009) puis rédaction (été-rentree)*
- *Actions pour le changement climatique : expertise CLIMAT (fin septembre)*
- *Renouvellement du dossier de candidature : été*
- *Appel d'offres complet début octobre*
- *Relecture et validation CS : mi-octobre*
- *Relecture et validation CT : fin octobre*

La DREAL s'interroge sur la place des autres disciplines dans le cadre de cet appel à projets. Loïc GUEZENNEC précise que les thématiques de cet appel à projets sont des thématiques parapluie, qui cachent les disciplines qui feront l'objet de l'appel à projets (exemple : pour le changement climatique, il est probable que l'appel à projet portera sur plusieurs disciplines, dont l'hydrologie, l'hydro-sédimentaire, l'ichtyofaune...). L'AESN indique que dans le cadre de la perception du changement climatique, une étude sur les impacts socio-économiques vient d'être lancée par le SGAR de Basse-Normandie. L'AESN précise également qu'une étude, à l'initiative du conservatoire du Littoral, dans le cadre d'un projet INTERREG, pourrait être lancée sur les effets immédiats du changement climatique sur les communautés biologiques, sous réserve de trouver des porteurs de projets étrangers pour piloter ce projet".

Une première version de l'appel d'offre a été élaborée par le comité scientifique avec l'aide de la coordinatrice scientifique entre mai et septembre 2009 par voie électronique essentiellement.

Sur cette base le comité technique a débattu lors de sa séance du 25 septembre 2009 des modalités précises de l'appel à projets ; champ d'application, calendrier, thématiques. Les remarques de ce comité ont été transmises au comité scientifique pour qu'il les examine au cours de sa séance du 28 septembre 2009.

"Appels à projets 2009-2010.

Deux types d'approches sont proposés :

- *un appel à projets pour de nouveaux projets, suivant la procédure classique de consultation et de validation.*
- *une évolution des projets en cours avec demande complémentaire selon une procédure simplifiée, mais se conformant aux étapes de validation de la procédure définie dans le règlement intérieur.*

Le dossier de candidature va être simplifié.

Dans le cadre de ce nouvel appel à projets, Loïc GUEZENNEC propose de revenir sur la règle des salaires en proposant une prise en charge de 100 % de certaines rémunérations dès lors que les personnels sont employés à 100 % sur la Seine.

Le Comité technique accepte cette proposition en indiquant que les dossiers seront étudiés au cas par cas comme habituellement.

- Calendrier de l'appel à projets :
 - 8 septembre réunion bureau Comité Scientifique
 - Élaboration des grandes lignes de l'appel à projets par le Comité Scientifique
 - 25 septembre : discussion en Comité Technique
 - 28 septembre : rédaction en Comité Scientifique
 - Finalisation de la rédaction et validation par le Comité Scientifique
 - 15 octobre validation de l'appel à projets par le Comité Technique
 - 16 octobre modification le cas échéant puis publication de l'appel à projets
 - 15 décembre date limite de retour des candidatures
 - Début 2010 analyse des offres puis notification de début des travaux

- Calendrier pour l'évolution des projets actuels :
 - Même calendrier que le nouvel appel à projets
 - Mais si proposition rapide analyse en Comité Technique le 20 novembre pour les premiers retours

- Thématiques : premières propositions du comité scientifique ; la structuration de l'appel à projet et les dénominations des thématiques sont susceptibles d'évoluer.

	<i>L'eau</i>	<i>Les Berges</i>	<i>La biodiversité de l'estuaire de la Seine</i>
Restauration et Reconquête (Quel estuaire voulons-nous ?)	Capacité d'épuration de l'estuaire	Le rôle des berges dans la vie culturelle et sociale de l'estuaire	La place du poisson dans les activités économiques et culturelles de l'estuaire
Risques Chimiques et Environnementaux dans le contexte des changements globaux	Élévation du niveau marin et ses conséquences possibles	L'adaptation au Changement Climatique dans un contexte de risque accru d'inondations	Rôle des transports maritimes et fluviaux dans les processus de dissémination des espèces exotiques et probabilité de naturalisation des espèces introduites dans le cadre des changements globaux
Système d'Observation (Comment va l'estuaire et comment évolue t-il?)	Sédiments contaminés		Dynamique de l'utilisation des habitats estuariens par les poissons et les oiseaux
	Nouvelles substances contaminantes		Capacités d'adaptation des invertébrés aux expositions à des substances toxiques en milieu naturel
	L'eutrophisation		
	Interactions entre les différents stocks d'eau de l'estuaire		
	Événements extrêmes		
	L'écosystème filandre		

Le comité technique émet les remarques et les souhaits suivants qui seront transmis au comité scientifique du 28 septembre :

- *élévation du niveau marin et ses conséquences possibles : le Comité Technique souhaite que soit bien étudié simultanément, du fait de l'addition possible des conséquences, l'ensemble des modifications hydrologiques induites par le changement climatique,*
- *dissémination des espèces exotiques, le Comité Technique propose de prendre en compte les espèces « non visibles » (bactéries, phytoplancton...) et d'étendre les investigations à l'ensemble des ports de la baie et de l'estuaire,*
- *sédiments contaminés il est souhaité que les investigations de terrains s'appuient sur des techniques de prélèvement et d'analyse normalisées en plus des analyses spécifiques. Un groupe de travail au niveau national travaille sur ce sujet ; le GPMR apportera des précisions et des contacts sur ce groupe,*
- *changements climatiques : L'AESN indique qu'il est essentiel de prendre en compte les changements globaux et pas seulement les changements climatiques (aménagement des berges, augmentation du transport fluvial...).*

Loïc GUEZENNEC précise que ces questions ont été traitées par Sébastien TREYER et Anne BRIAND dans le cadre de l'expertise changement climatique et que le GIP est en attente de propositions d'axes de recherche sur ce thème afin d'en débattre en comité scientifique et en comité technique :

- *eutrophisation : cette question reste un enjeu fort et doit être abordée à l'échelle de la Baie de Seine ; un caractère opérationnel fort est attendu de ce thème : hiérarchisation des sources notamment,*
- *contamination chimique : la DREAL souhaite que soient bien prise en compte dans cet appel à projet les perspectives de recherche mises en évidence dans les conclusions de l'étude : « La contamination chimique : Quel risque en estuaire de Seine ? » publiée en 2007,*
- *le GPMH fait part de son intérêt à ce que la question du captage de CO₂ soit prise en compte dans le programme de recherche, en perspective des travaux qui pourront être menés par la chaire sur le captage du CO₂ mise en place au Havre. En l'état actuel des missions du GIP, ce thème n'apparaît pas prioritaire aux membres du comité technique et ce d'autant que cette chaire pourrait s'en occuper. Toutefois, il apparaît que certains travaux prévus pourraient apporter des éléments à cette réflexion (capacité d'épuration de l'estuaire, écosystème filandre...),*
- *le comité technique souhaite qu'un point financier sur l'appel à projet soit fait lors de la prochaine réunion.*

On peut noter le délai de 3 jours, seulement, qui sépare le comité technique du comité scientifique. Le 28 septembre le comité technique rédige une nouvelle version plus complète de l'appel à projets. Cette rédaction est finalisée par la coordinatrice scientifique, en relation avec les membres du comité scientifique.

Lors du comité technique du 15 octobre 2009, le président du comité scientifique, accompagné de trois autres membres de ce comité vient présenter et discuter avec les membres du comité technique de la version finale de l'appel à projets. Cette ultime version est retenue pour diffusion.

L'appel à projets est alors diffusé par voie informatique uniquement :

- sur le site internet du GIP, du 16 octobre au 5 décembre 2009. On a pu compter que 48 téléchargements ont été réalisés ;
- directement auprès de 250 contacts de la liste de diffusion mail du GIP Seine-Aval, à compter du 16 octobre 2009.

Les projets reçus ont été transmis pour évaluation aux membres des comités scientifiques et techniques.

Le comité scientifique se réunit le 7 janvier 2010 pour classer les projets après avis détaillés des évaluateurs (membres du conseil scientifique désignés), en trois catégories A, B et C et fait part de ces avis à chaque porteur de projet, le 11 janvier 2010.

Ces derniers ont jusqu'au 25 janvier 2010 pour apporter des réponses aux demandes formulées par le comité scientifique.

Les réponses ont été transmises aux membres des comités scientifiques et techniques.

Les derniers avis des membres du comité scientifique ont été reçus le 8 février 2010. À l'issue de cette seconde phase de l'évaluation, les projets ont été classés par le comité scientifique et un réajustement financier a été proposé pour plusieurs projets.

Ce classement a constitué la base de discussion du comité technique du 9 février 2010 pour la validation des offres (voir annexe 3-2).

La mission fait le constat que cet appel à projet a fait l'objet d'un travail très important et très intense dans lequel le comité scientifique et le comité technique, aidés du personnel du GIP, sont intervenus en complémentarité. En effet, pendant un an, de mai 2008 à mai 2009, le GIP a poursuivi ses réflexions pour fixer les thèmes de recherche et préparer son budget. De mai à septembre 2009, le GIP a rédigé l'appel d'offre de recherche et de septembre à octobre 2009 ont eu lieu les débats internes au GIP pour la mise au point du projet d'appel d'offre.

En octobre 2009, est largement diffusé l'appel d'offre aux laboratoires de recherche et de novembre à décembre 2009, le GIP, par ses comités scientifiques et techniques, évalue les réponses des chercheurs pour constituer en février 2010 le classement des propositions et lancer le programme de recherche.

Toutes les décisions ont fait l'objet de compte-rendus synthétiques aussi fidèles que possible. Le conseil d'administration a certes délégué ses compétences au comité technique, mais il a été tenu informé de l'évolution de l'appel d'offre.

D'autre part, les nouvelles orientations stratégiques touchant à la limitation des études historiques sur l'écotoxicologie pour s'ouvrir vers le social et l'économie, ainsi que l'orientation nouvelle suggérant un travail entre plusieurs laboratoires vont dans le bon sens. Enfin, la diffusion de l'appel d'offre de recherche à plus de 250 organismes pouvant être intéressés est la garantie d'une ouverture sur un monde de recherche le plus diversifié possible.

Recommandation 3

Maintenir un haut niveau de connaissances environnementales dans les appels à recherche tout en conservant une ouverture vers le social et l'économie.

2-3 Le recrutement d'un hydro-sédimentologue

Lors de sa réunion du 12 décembre 2009, le conseil d'administration a autorisé le renforcement de l'équipe permanente du groupement par l'ouverture d'un poste de chargé d'études en hydrodynamique et transport sédimentaire, dans le cadre de la réorientation vers des missions de type opérationnel de la structure. Les missions attachées à ce poste sont :

-définir les actions relevant du volet opérationnel et piloter leur mise en œuvre :

- * pour permettre le transfert des acquis de la recherche vers les membres du GIP, les acteurs de l'estuaire et les autres scientifiques ;
- * pour valoriser les données environnementales disponibles sur l'estuaire de la Seine ;

-assister scientifiquement et techniquement les membres et les partenaires du GIP Seine-Aval ;

-participer au comité scientifique, à la définition des orientations scientifiques et au suivi des actions de recherche ;

-répondre aux sollicitations des scientifiques ;

-assurer une veille scientifique dans son domaine de compétence ;

-assurer le pilotage et l'animation de la démarche d'études sur la gestion du stock sédimentaire de l'estuaire et de la baie de Seine ;

-collaborer étroitement aux développements des modèles et de modules additionnels ;

mettre en œuvre de manière opérationnelle les modèles de transports sédimentaires et de qualité eaux développés dans le programme de recherche Seine-Aval ;

-fédérer et animer un groupe de travail réunissant les acteurs mettant en œuvre ou utilisant des modèles sur l'estuaire de la Seine ;

-contribuer à l'élaboration de synthèses thématiques à partir des acquis de la recherche.

La mission note qu'il s'agit d'un des domaines techniques les plus délicats à appréhender pour le GIP car l'hydro-sédimentologie conditionne notamment l'avenir écologique de l'estuaire de la Seine. Le recrutement d'un chargé d'étude pour faire fonctionner le modèle mis au point par l'IFREMER sous maîtrise d'ouvrage du GIP, est la réponse adaptée à un travail de longue haleine financé à l'origine par appel à projet recherche. Ce recrutement répond parfaitement aux recommandations du rapport LERAT de 2006 qui fixait ce thème et cette modélisation comme un enjeu essentiel.

Le comité technique du GIP a été informé dans le point 5 de l'ordre du jour du comité du 5 septembre 2009 par le directeur du recrutement d'un scientifique pour faire fonctionner le modèle.

"L'étude du bilan sédimentaire en estuaire et baie de Seine est une demande initiale du Grand Port Maritime de Rouen. Sur la base de cette demande, une consultation va être faite auprès des membres et d'autres acteurs de l'estuaire et de la Baie afin de prendre en compte l'ensemble des points de vue et des attentes.

C'est un projet très structurant pour l'ensemble des questions relatives à l'hydrodynamique et au transport sédimentaire dans l'estuaire et dans la Baie.

Cette demande sera traitée sous l'angle d'un projet scientifique (un mini programme de recherche) ; le GIP recherche actuellement un scientifique susceptible de prendre l'animation du projet.

Loïc GUEZENNEC indique aux membres du Comité Technique qu'une personne sera nécessaire au sein du GIP pour travailler sur ce projet et suivre cette thématique ; cette même personne pourrait prendre également en charge les questions de modélisation au sein du GIP.

Un débat plus poussé aura lieu sur ce sujet lors d'un prochain Comité Technique".

Ce sujet est suffisamment important et difficile à appréhender pour justifier pleinement le recrutement d'un agent de haut niveau en CDD.

2-4 Un exemple de partenariat avec la Basse-Normandie

Le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004 a souhaité expérimenter une mission inter-services de la mer et du littoral (MIMEL) sur les deux régions normandes. Cette instance placée sous l'autorité du préfet a été animée dans les faits par l'adjoint à la DIREN Basse-Normandie. Elle a pour vocation de renforcer la coordination et la transversalité des services de l'État dans leur appréhension des questions littorales et maritimes. Les établissements publics sont associés à cette démarche pluri-disciplinaires qui doit contribuer à améliorer la cohérence des politiques publiques de l'État en mer, par le développement d'une expertise globale, une méthodologie d'approche commune et une concertation avec les différents usagers de l'espace marin. La MIMEL n'a pas de vocation opérationnelle, l'instruction des dossiers restant dans les services départementaux.

Elle s'est fixée 4 axes de travail :

1. la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) sur la mer ;
2. le développement des relations avec les scientifiques ;
3. le développement d'approches communes des services de l'État sur la mer, le développement de l'éolien en mer, l'extraction de granulats marins ... ;
4. la prospective.

La MIMEL s'est fixé comme priorité la constitution d'un système d'information géographique en s'appuyant sur "Sextant", la base de données d'IFREMER. Après avoir développé le SIG sur la thématique du Mont Saint-Michel, la MIMEL a cherché le pendant en Haute-Normandie. Elle s'est alors tournée vers le GIP-SA. Ce dernier après avoir obtenu l'accord de son président a mobilisé des partenaires, notamment la Maison de l'estuaire qui gère la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine et la Cellule de suivi du littoral normand.. Début 2007, la MIMEL et le GIP se sont associés dans le cadre d'un projet visant à structurer et porter à la connaissance du plus grand nombre, des informations encore peu accessibles sur l'estuaire de la Seine. Le principe du projet était de produire puis mettre à disposition des rendus cartographiques et graphiques issus des données gérées par les producteurs de données, et non les données brutes en elles-mêmes. Pour répondre à cette demande, le GIP a mobilisé un collaborateur (celui qui est chargé des données et des réseaux de mesures) qui a piloté la démarche et s'est entouré d'un vacataire pour le seconder.

Plusieurs couches de données ont ainsi pu être agrégées concernant les poissons et les crustacés, le benthos, l'ornithologie, la qualité de l'eau et les vasières. Les données concernant les algues, la faune (autre que ornithologique), la flore et la phytosociologie n'ont pas pu être abordés dans un premier temps. Le représentant de la MIMEL a pu faire part aux membres de la mission de sa satisfaction "du produit" ainsi réalisé à la fin 2008, qui est selon lui de bonne qualité et qui a mis en relation plusieurs producteurs de données.

2-5 L'application de la directive cadre sur l'eau pour les grands estuaires

L'application de la directive cadre sur les 3 grands estuaires français n'est pas chose aisée. Une des difficultés d'application de cette directive est de transposer en termes opérationnels "le bon état écologique" ou "le bon potentiel" pour les eaux fortement modifiées. Cela a conduit le ministère en charge de l'environnement à mettre en place un programme de travail collectif et de recherche sur ce sujet.

C'est ainsi que le projet BEEST (bon état écologique des estuaires nord atlantiques Seine, Loire et Gironde) a été déposé en mai 2007 par le GIP-SA en tant que coordonnateur des trois estuaires : Seine, Gironde et Loire.

Ce projet qui a pour ambition :

- de contribuer à la définition des critères de suivi et dévaluation du bon état écologique des masses d'eau de transition tels que définis dans la directive cadre sur l'eau⁶ du 23 octobre 2000 ;
- de construire l'échelle de valeur du bon fonctionnement (ou bon potentiel) écologique d'un estuaire ;
- d'apporter des éléments de connaissance (outils et méthodes) concrets pour permettre aux partenaires locaux de mettre en œuvre leurs politiques de restauration en accord avec les objectifs de la DCE,

a été retenu par les comités d'Orientation et Scientifique du programme LITEAU⁷ du ministère chargé de l'écologie (MEEDDM).

Ce projet a réellement débuté en novembre 2008 et un rapport intermédiaire a été publié par le GIP-SA en septembre 2009. Ce rapport présente l'avancement des travaux conduits par toutes les équipes travaillant sur le sujet. On découvre que le projet BEEST regroupe plus de 50 scientifiques et gestionnaires et une vingtaine d'équipes de recherches.

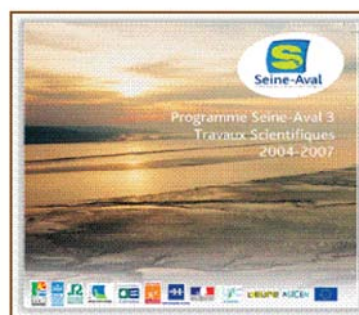
Le succès d'un tel projet dépend pour beaucoup de la qualité du pilotage du projet. Le GIP-SA a l'habitude d'entretenir des liens fréquents et importants avec les laboratoires de recherche. Il ne fait aucun doute pour la mission que le choix du GIP-SA comme pilote du projet contribue fortement au bon avancement de ce projet qui devrait se terminer en 2011.

2-6 Les réalisations du GIP⁸

La Mission a examiné les travaux issus du GIP depuis son renouvellement en 2006. La période couvre deux appels à projets de recherche : la fin de l'appel à projets Seine-Aval 3 (2004-2007) et l'appel à projets Seine-Aval 4 qui couvre la période 2007 à 2010. Les travaux du GIP conduisent à l'élaboration de rapport de recherche, à des publications scientifiques et à des rapports d'études.

2-6-1 Les rapports scientifiques

Le programme Seine-Aval 3 a conduit à l'élaboration de 39 rapports validés au cours de l'année 2007. Ils ont fait l'objet d'une publication sur le site internet du GIP fin 2007 et ont été diffusés entre fin 2008 et début 2009 par l'intermédiaire d'un CD-ROM à plus de 250 exemplaires aux membres du GIP (CA, CT), CS, aux scientifiques ayant participé aux recherches, ainsi qu'aux acteurs de l'estuaire : administrations, établissements publics, associations, Parc naturel régional



CD-ROM de diffusion
des travaux de recherche scientifiques 2004-2007

6 DCE.

7 Programme de recherche du ministère en charge de l'environnement concernant la dynamique et la gestion de l'espace littoral.

8 Voir en annexes le détail des prestations.

Outre ce CD-ROM, un fascicule intitulé " Le programme Seine-Aval 3 : contexte, bilan, enjeux " a été publié sous la coordination du président du comité scientifique de l'époque :J-C DAUVIN. Il a lui même fait l'objet de la même diffusion que le CD-ROM.



Fascicule : le programme Seine-Aval 3 : contexte, bilans, enjeux

Le programme Seine-Aval 4 a permis de retenir 33 projets de recherche. Un seul projet a été abandonné suite au départ de la coordonnatrice de la structure de recherche. Aucun rapport de recherche complet n'a fait l'objet d'une publication et diffusion à ce jour. Les projets HYDROCLIMAT et CLIMAT qui sont actuellement en phase d'évaluation par le comité scientifique feront l'objet d'une diffusion fin 2010, selon toute vraisemblance. Sept rapports sont prévus pour être examinés et diffusés en 2011 et les 23 autres sont attendus pour 2012.

La diffusion des rapports validés est prévue sur le site internet du GIP au fur et à mesure de leur validation et sous une forme de CD-ROM une fois tous les projets validés.

2-6-2 Les publications scientifiques

Les travaux de recherche financés par le GIP génèrent également des publications dans des revues scientifiques internationales dédiées ou des communications à des colloques internationaux. Les formes de ces communications sont du ressort des scientifiques eux-mêmes. Il est toutefois demandé aux chercheurs d'informer le GIP de ces publications et communications et de les fournir, ceci étant prévu conventionnellement. Il va de soi que ceci contribue à l'évaluation académique des travaux. Malgré le fait que cette obligation figure dans les conventions, le GIP est obligé de la rappeler tous les ans en début d'été.

Nombre de publications scientifiques produites en tout ou partie à partir des travaux de recherche menés dans le cadre des programmes de recherche Seine-Aval 3 et 4.

Années	Nombre de publications
2006	25
2007	42
2008	13
2009	6

On peut constater que le programme 4 n'a pas encore eu d'effet sur les publications. Le chiffre de 2009 devrait s'amplifier suite à la relance annuelle du GIP-SA qui aura lieu prochainement auprès des chercheurs.

2-6-3 Les études

Le GIP fait des études soit pour des prestataires extérieurs, soit en régie.

Type d'action	2007	2008	2009	2010
Études menées par le GIP pour des prestataires extérieurs		3	2	2
Études menées par le GIP en régie	2	12	7	1
Expertises écrites et menées par le GIP	2	1		

2-6-4 Les produits de communication

Depuis 2007, le GIP a participé à :

- 2 événements grands publics : l'Armada qui s'est tenue à Rouen en 2008 et la semaine de découverte du littoral proposée par l'Agence de l'eau en 2009 ;
- 21 fiches thématiques diffusées aux membres du GIP ;
- 3 fascicules adressés aux membres du GIP et à ses partenaires ;
- 4 lettres de liaison dont 3 diffusées en 2009 et une en 2010 ;
- 10 séminaires ;
- 3 outils permettant un accès synthétique à l'information sur le site via internet : GEO-GIPSA (cartographie interactive) ; IDEES (inventaire des données environnementales sur l'estuaire de la Seine) ; et le tableau de bord permettant de suivre l'état de santé de l'estuaire ;
- 4 CD-ROM ;
- 1 ouvrage de vulgarisation et de présentation de l'estuaire qui est en cours de réalisation. Il sera destiné à tous les publics.

Après avoir privilégié ses membres et ses partenaires, on peut constater à la lecture de ces prestations que le GIP s'ouvre depuis un certain temps à la communication visant un plus large public.

Le GIP fait le lien entre la recherche, les études et la communication. Les fiches thématiques et les fascicules constituent les produits de communication qui visent un public averti et dans lesquels le lien entre la recherche et la gestion du territoire est le plus fort. Suivant les sujets traités certains documents constituent des synthèses scientifiques alors que d'autres sont volontairement plus axés sur la gestion des territoires. L'objectif est de donner aux différents lecteurs une vision factuelle de la qualité de l'estuaire de la Seine.

Toucher le grand public n'est pas chose aisée, notamment sur des sujets aussi techniques. La mission considère que le développement de l'information en direction du grand public est une bonne chose et est une obligation conformément aux articles L 124-3 et 2 du code de l'environnement. Elle note, en outre, que cette information est conforme à la recommandation 5-e) du rapport Lerat de 2006.

Recommandation 4

Mettre à la disposition du public toutes les données environnementales est une obligation (Art.L 124-3 du code de l'environnement).

2-7 L'appréciation des administrateurs

Tous les administrateurs du GIP ou leurs représentants ont été entendus par la mission. Il ne s'agit pas de restituer toutes les informations entendues, mais de faire ressortir celles qui sont les plus pertinentes.

Pourquoi les partenaires adhèrent au GIP ?

Tous les partenaires rencontrés trouvent un intérêt plus ou moins opérationnel à participer aux travaux du GIP. Tous saluent sa vision de synthèse scientifique, sa capacité de restituer la connaissance sous une forme compréhensible. Certains, notent que le GIP va plus loin qu'un bureau d'étude pour aider à fabriquer une aide à la décision. D'autres, notent qu'il sert de référence incontestable pour le grand public. Tous sont d'accord pour dire que le GIP "est une formidable machine à fabriquer du consensus technique" sur des sujets difficiles, pluri-disciplinaires. Certains utilisent sa capacité de recherche en exprimant leurs besoins et reçoivent des réponses à leurs interrogations via le résultat de l'appel à recherche, directement ou après synthèse du GIP.

Recommandation 5

Maintenir le dialogue avec les partenaires, notamment avec les collectivités de Basse-Normandie, pour les aider à exprimer et formaliser leurs besoins et leurs attentes.

Le GIP comprenant les enjeux, peut apporter une réponse adaptée à une question bien posée. Certaines collectivités sont gestionnaires d'espaces en bordure de Seine et sont intéressées par la restauration des milieux. D'autres, se situent plus en observateur mais demeurent attentifs aux travaux que mène le GIP pour connaître les effets de tel aménagement sur l'environnement ou tout simplement pour mieux gérer tel espace.

Qu'apporte le GIP à ses partenaires ?

Le GIP apporte une expertise pertinente sur les programmes d'action conduits par certains partenaires car ses travaux sont utiles à la réalisation de nombreux aménagements. Les partenaires notent qu'ils peuvent prendre dans les travaux de recherche ou des études tout ce qui les intéresse.

Le GIP construit la consistance du savoir et apporte sa connaissance technique qui est neutre et partagée. Il sert de référence et permet de communiquer plus facilement avec le public sur les actions des partenaires. C'est un outil d'aide à la décision qui fait travailler de nombreux acteurs ensemble. Certaines collectivités prennent également en compte les études du GIP pour attribuer leurs subventions.

Comment la qualité des informations est-elle appréciée ?

Le site du GIP est très riche et fourni et les informations sont mises à jour régulièrement. La vulgarisation scientifique est un vrai métier et les informations sont jugées de qualité et satisfaisantes. Selon les partenaires, pour avoir une bonne réponse, il faut bien poser les questions au comité scientifique ou au comité technique. Les compte-rendus établis par le GIP sont très bien faits et l'équipe du GIP a le souci de bien répondre aux questions posées. Plusieurs administrateurs nous ont indiqué qu'il est avéré que les chercheurs utilisent les travaux du GIP. La qualité de l'information s'est beaucoup améliorée depuis 2007, selon eux.

Comment est perçu le fonctionnement du GIP ?

Le fonctionnement du GIP est très original puisque les décisions du conseil d'administration sont toutes préparées préalablement par le comité technique. Les élus ou les directeurs généraux des établissements publics siègent au conseil d'administration, mais il est fréquent qu'ils soient systématiquement accompagnés par un collaborateur "technique". D'autre part, ce sont ces mêmes collaborateurs techniques qui participent aux réunions du comité technique, voire du comité scientifique si nécessaire. La plupart des binômes "membre du conseil et collaborateur" s'informent mutuellement préalablement aux réunions et c'est une des raisons du bon fonctionnement du GIP.

Quel est l'avenir du GIP ?

Tous s'accordent pour dire que les travaux du GIP s'inscrivent dans la longue durée. Il y a donc un hiatus entre le fond de son action qui est pérenne et d'intérêt général et sa durée de vie qui dure pour 6 ans. Certains partenaires notent que la création d'une structure pérenne serait peut-être nécessaire. Mais d'autres craignent que la création d'une structure *ex nihilo* roue pour elle au détriment de l'intérêt des autres.

Quelle appréciation globale les partenaires du GIP portent-ils ?

Le GIP est une structure qui fonctionne bien et tous les partenaires se disent bien informés. Les débats sont de bons niveaux et les productions sont jugées intéressantes même si les partenaires n'ont pas le temps de tout lire. Les contacts avec le directeur et son équipe sont réguliers. Le directeur joue la transparence et la coopération est bonne et intelligente. Le GIP est selon les administrateurs très à l'écoute de ses membres.

Tous les partenaires jugent que la parole est libre et ouverte en général et qu'au comité technique les débats sont d'un très bon niveau et que l'information circule bien. Les relations nouées entre les partenaires sont de grandes qualités. Le GIP, selon les partenaires est bien positionné entre recherche et collectivités. C'est un outil d'aide à la décision. Le GIP a une forte légitimité car il n'appartient à personne et à tout le monde et il crée du consensus technique.

Le programme de recherche intéresse particulièrement l'action de ses partenaires. Le plan d'action du directeur est très apprécié. Les compte-rendus de conseil d'administration et de comité technique sont jugés pertinents et fidèles aux débats. L'action du directeur et de ses collaborateurs est très appréciée car il sait être à l'écoute et créer le dialogue. Il a le souci de répondre concrètement aux besoins de ses administrateurs sans négliger la science fondamentale.

3. Conclusions

Depuis 3 ans l'évolution de l'action du GIP est très appréciée par tous les partenaires qui adhèrent au groupement. Pour la mission, la structure actuelle paraît adaptée, même si ses travaux et son action s'inscrivent dans la durée. Elle recommande d'ailleurs d'alléger, autant que faire se peut, l'instruction du renouvellement de 2013 compte tenu de la qualité des agents du GIP et de l'intérêt de voir cette équipe consacrer son énergie à la partie technique.

Recommandation 6

Alléger autant que faire se peut l'instruction pour le renouvellement du GIP en fin 2012 pour qu'il se consacre pleinement aux enjeux de l'estuaire.

3-1 Faut-il que le GIP-SA change d'orientation ?

Dans son rapport de juin 2009, la Cour des comptes recommande que le GIP développe une activité comparable à celle de celui de l'estuaire de la Loire qui gère le SAGE Loire aval et qui assure le secrétariat du comité de gestion de l'estuaire de la Loire.

Les missionnés ont examiné les activités des deux groupements : GIP Seine-Aval et GIP Loire. Le détail des missions des deux établissements est présenté en annexe 5. On peut constater que les deux GIP ont une base administrative identique : un directeur, un secrétariat et une comptabilité. Les deux GIP ont aussi le souci du recueil et de l'animation des données et de leur restitution sous forme cartographique. Le GIP Loire a plus de personnel sur le recueil des données car il s'agit de sa mission historique. Le GIP Seine-Aval, par contre, privilégie l'harmonisation et l'animation du recueil des données, seulement. Les deux GIP ont en outre mis des ressources humaines pour la restauration et la gestion des milieux naturels.

Certaines missions sont cependant différentes. L'histoire et la volonté des partenaires sont à l'origine de ces différences. Le GIP-SA investit dans le financement de la recherche en mobilisant une personne à plein temps, car c'est sa mission historique. L'intérêt de financer cette recherche est d'alimenter le savoir et le savoir-faire pour la gestion et l'aménagement du territoire bien compris. Cet investissement qui mobilise un tiers du budget du GIP en moyenne est peu consommateur en ressources humaines, puisqu'une personne, la coordonnatrice scientifique, est affichée sur cette mission. Pour être exhaustif, il faudrait ajouter le temps passé par le directeur, son assistante, l'agent comptable, les scientifiques participant au comité scientifique et les services partenaires qui apportent leur soutien au sein du comité technique.

Le GIP-SA mobilise depuis le début de cette année une personne sur la gestion du modèle hydro-sédimentaire de l'estuaire répondant ainsi à une demande de ses administrateurs. Cette mission est fondamentale compte tenu de son importance pour les partenaires du groupement.

Le rapport de la Cour des comptes de juillet 2009 propose que les missions du GIP-SA évoluent vers plus d'opérationnel en citant deux missions précisément : le secrétariat du Conseil de l'estuaire et le secrétariat d'un SAGE. Ces deux missions sont particulières et ne peuvent être exercées que si le GIP reçoit une délégation expresse du préfet de région pour la première et de la Commission locale de l'eau chargée d'établir le SAGE pour la seconde. Or, la mission constate que le secrétariat du Conseil de l'Estuaire est assuré par les services de l'État et qu'un SAGE Seine n'est pas d'actualité à ce jour.

Il semble, cependant que le GIP SA ait pris de bonnes orientations depuis 2007 pour se rapprocher de l'opérationnel au service de ses financeurs. Les trois missions constituées par la gestion du modèle hydro-sédimentaire, la restauration des milieux naturels et l'harmonisation du recueil des données sont considérées par les administrateurs du GIP comme essentielles, sans exception. D'autre part, l'action du GIP-SA comme fédérateur des 3 grands estuaires (Seine, Loire et Garonne) pour la mise en application de la directive cadre sur l'eau apparaît pour la mission comme déterminante.

Recommandation 7

Contribuer à l'harmonisation des protocoles d'acquisition des données sur l'eau et les milieux naturels.

3-2 La stratégie nationale de la mer et du littoral

L'article 166 de la loi Grenelle II⁹ prévoit l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral. Chaque façade maritime devra faire l'objet d'un document stratégique qui définit les objectifs de la gestion intégrée de la mer et du littoral. Le GIP-SA, compte-tenu de ses compétences pourra se mobiliser pour apporter son appui à cette démarche nouvelle.

Recommandation 8

Apporter son expertise à la stratégie nationale de la mer et du littoral.

3-3 Le problème de la gouvernance de l'estuaire

Le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable d'octobre 2008¹⁰ recommandait de "renforcer la gouvernance de l'estuaire par la mise en place d'un lieu unique de pilotage de l'aménagement". Il apparaît nettement que la gouvernance est très diffuse actuellement et le Conseil de l'estuaire ne s'est pas réuni depuis 2 ans. Le Conseil scientifique de l'estuaire issu de la loi de juillet 2008¹¹, par contre, se réunit et donne son avis sur les projets d'aménagement des deux grands ports maritimes.

Toutes les personnes rencontrées sont très prudentes sur le sujet de la gouvernance. Si tout le monde s'accorde pour reconnaître que le GIP fonctionne bien et sert à forger un consensus scientifique et technique sur les sujets difficiles, sa participation à la gouvernance, qui resterait à déterminer exactement, pourrait conduire à rompre ce consensus. Cependant, tous les partenaires du groupement s'accordent pour reconnaître son utilité et qu'il doit servir en priorité ceux qui sont en charge de responsabilités pour les aider à prendre les bonnes décisions.

L'État et les collectivités doivent utiliser le GIP comme conseil scientifique pour prendre leurs décisions. Le GIP s'il doit être plus associé à la gouvernance de l'estuaire, pour le cas où celle-ci serait mise en place, doit conserver son originalité et sa fonction d'expertise. Il est aujourd'hui reconnu comme capable de créer du consensus technique sur des sujets difficiles et polémiques entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire. Il serait très dommage et regrettable que ce consensus technique et scientifique qui existe autour de l'action du GIP et qui est si difficile à acquérir soit rompus.

Recommandation 9

Laisser au GIP sa vocation scientifique et technique et lui permettre d'apporter son expertise pour les prises de décision.

9 Parue au JO du 13 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

10 2ème évaluation des mesures sur l'estuaire de la Seine.

11 Loi n° 2008-660 du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire.

3-4 L'avenir du GIP

Les sujets sur lesquels intervient le GIP sont pérennes. La poursuite de l'activité du GIP est examinée tous les 6 ans. Aucun partenaire n'a évoqué son départ volontairement. Même si elle est contraignante, la structure GIP présente aux yeux de tous des avantages non négligeables. Par exemple, elle l'oblige à s'adapter aux contraintes financières, politiques ou techniques, qui peuvent évoluer ou changer avec le temps. Ainsi, des partenaires peuvent entrer ou sortir du groupement sans que la pérennité de celui-ci soit mise en danger. Elle a par contre l'énorme avantage d'éviter à la structure de trop grossir et donc le rapport coût - efficacité reste d'un très bon niveau selon les administrateurs actuels.



Jean CHAPELON

*Ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts*



Philippe LAGAUTERIE

Membre permanent



Delphin RIVIÈRE

*Ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts*

4. Synthèse des recommandations

Recommandation 1

Mettre à jour en permanence le tableau de bord du directeur pour tenir compte des évolutions et des recommandations approuvées par le conseil d'administration.

Recommandation 2

Formaliser la délégation accordée par le président au directeur pour animer le comité technique.

Recommandation 3

Maintenir un haut niveau de connaissances environnementales dans les appels à recherche tout en maintenant une ouverture vers le social et l'économie.

Recommandation 4

Mettre à la disposition du public toutes les données environnementales est une obligation (Art.L 124-3 du code de l'environnement).

Recommandation 5

Maintenir le dialogue avec les partenaires, notamment avec les collectivités de Basse-Normandie, pour les aider à exprimer et formaliser leurs besoins et leurs attentes.

Recommandation 6

Alléger autant que faire se peut l'instruction pour le renouvellement du GIP en fin 2012 pour qu'il se consacre pleinement aux enjeux de l'estuaire.

Recommandation 7

Contribuer à l'harmonisation des protocoles d'acquisition des données sur l'eau et les milieux naturels.

Recommandation 8

Apporter son expertise à la stratégie nationale de la mer et du littoral.

Recommandation 9

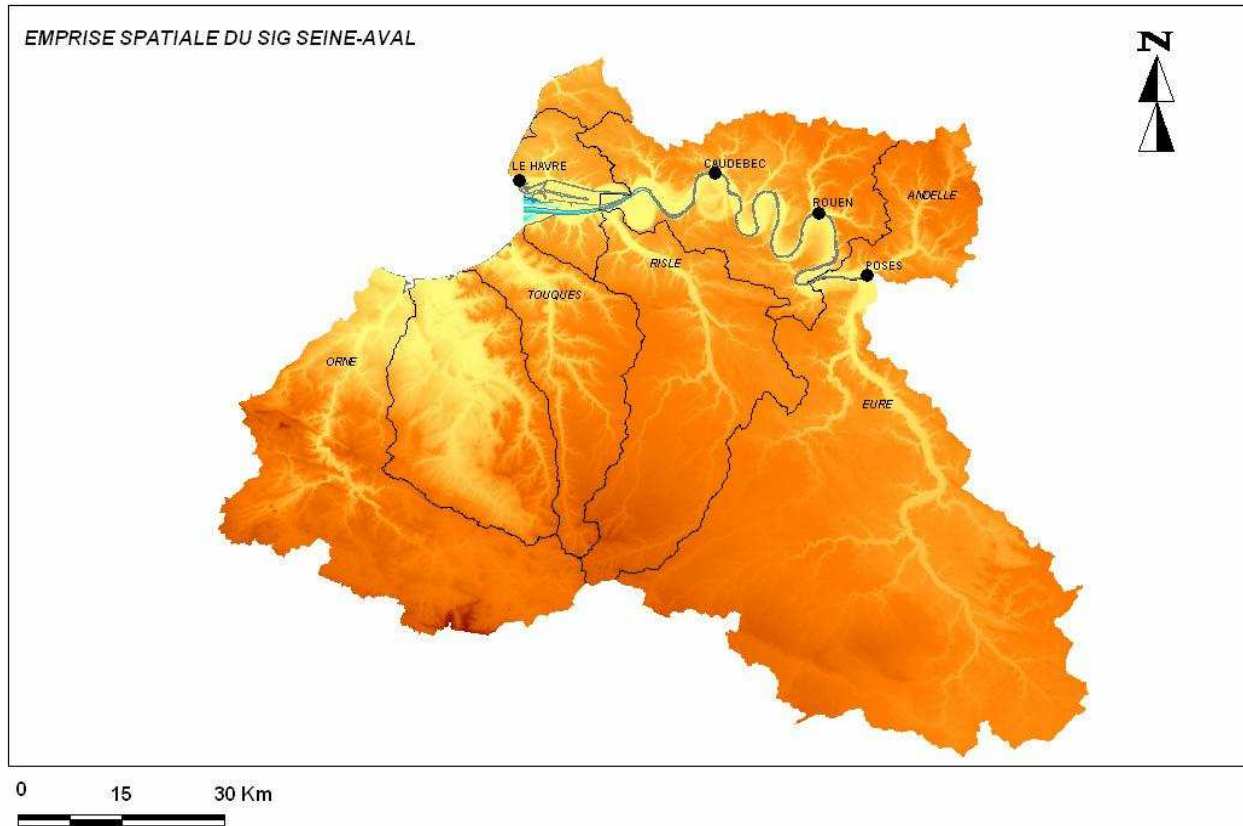
Laisser au GIP sa vocation scientifique et technique et lui permettre d'apporter son expertise pour les prises de décision.

LES PIÈCES ANNEXES

ANNEXE 1 - Les personnes rencontrées au cours de la mission

Rémi CARON	Préfet de la région Haute-Normandie	le 22 avril 2010
François HAMET	Secrétaire général pour les affaires régionales de Haute-Normandie	le 22 avril 2010
Jérôme LAURENT	Directeur adjoint de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Haute-Normandie	le 22 avril 2010
Geneviève QUEMENEUR	Responsable mission estuaire à la DREAL de Haute-Normandie	le 22 avril 2010
Loïc GUEZENNEC	Directeur du GIP	le 22 avril 2010
Jean Pascal COGEZ	Directeur général des services de la région Haute-Normandie représentant Monsieur Alain LEVERN, président du GIP	le 7 juin 2010
Alain DIDILLON	Directeur général adjoint des services de la région Haute-Normandie	le 7 juin 2010
Sylvain HAUVILLE	Directeur de l'aménagement du Grand port maritime de Rouen (GPMR)	le 7 juin 2010
Pascal TOURNIER	Chef du service chenal et aide à la navigation du GPMR	le 7 juin 2010
Jean-Jacques BARREAU	Directeur de l'environnement au Conseil général de Seine-Maritime	le 7 juin 2010
Alain RENAUD	Directeur d'ORIL industrie, administrateur de l'Union des industries chimiques (UIC) en charge du GIP	le 7 juin 2010
Benoît HORNECKER	Directeur général de LUNOR, président de l'association syndicale de l'industrie et du commerce en Normandie (ASICEN)	le 11 juin 2010
Rémy FILALI	Directeur du secteur Seine-Aval de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie	le 11 juin 2010
Pascal GALICHON	Chef du service environnement et qualité du Grand port maritime du Havre	le 14 juin 2010
Christian LEVÊQUE	Président du comité scientifique du GIP	le 14 juin 2010
Daniel LEHO	Conseiller général d'Amfreville-la-Campagne pour le Conseil général de l'Eure	le 17 juin 2010
Jean Luc HALL	Ancien adjoint au directeur régional de l'environnement de Basse-Normandie et au délégué de façade maritime, animateur de la mission interservices mer littoral (MIMEL)	le 24 juin 2010
François LORFEUVRE	Directeur de l'aménagement du territoire de la prospective et de la planification au Conseil régional de Basse-Normandie	le 2 juillet 2010
Isabelle PUCHELSKI	Chef du service eau et milieu naturel au Conseil régional Basse-Normandie	le 2 juillet 2010
Thierry PAY	Directeur de l'eau et de la recherche au Conseil général du Calvados	le 2 juillet 2010
Agnès VINCE	Sous directrice du littoral et du milieu marin à la Direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN)	le 21 juillet 2010
Frédéric UHL	Bureau du littoral et du domaine public maritime naturel (DGALN)	le 21 juillet 2010
Tristan DIEFENBACHER	Bureau des Agences et offices de l'eau (DGALN)	le 21 juin 2010

ANNEXE 2 - L'aire d'intervention du GIP-SA¹²



¹² Carte tirée du rapport LERAT de juin 2006.

ANNEXE 3 - Les études et les travaux du GIP conduits depuis 2007

Annexe 3-1 : Le programme de recherche Seine-Aval 3 (2004-2007) - les travaux publiés après le 31/12/2006

Titre	Auteurs	Année de publication	Diffusion	Valorisation par le GIP
Activités nautiques formelles et informelles en Seine - Radiographie des usages ludiques de l'eau et des représentations liées au milieu	Sirost O., Femenias D., L'aoustet O., Niel A.	2008	oui	CD-Rom & site internet
Analyse du risque microbiologique en estuaire de Seine	Petit F., Berthe T.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Analyse du risque microbiologique en estuaire de Seine: présence de Giardia duodenalis et Cryptosporidium sp. Conséquences sur la contamination des coquillages de la baie de Seine	Favennec L.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Analyse du risque virologique en estuaire de Seine	Payment P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Bioaccumulation et effets de contaminants présents en estuaire de Seine sur le comportement natatoire et le potentiel reproducteur d'Eurytemora affinis (Copépode Crustacé)	Forget-Ieray J.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Biodégradabilité de la matière organique des vasières	Servais P., Anzil A., Garnier J., Thibeault G., Billen G.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Caractérisation phytoécologique des communautés de macrophytes de la partie amont de l'estuaire de la Seine - Estimation de la productivité en biomasse	Cornier T., Mora F.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Contribution à l'étude de la dynamique et de la spéciation des contaminants	Thouvenin B., Boutier B., Chiffolleau J. F., Cossa D., Cozic A., Gonzalez J. L., Radford-Knoery J., Auger D., Averty B., Héas-Moisan K., Ménard...	2007	oui	CD-Rom & site internet
Développement d'un indicateur poisson pour les estuaires français	Girardin M., Lepage M., Boet P., Elie, P., Girard P., Durozoi B., Parlier E., Guibert A.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Développement d'un modèle de floculation simplifié pour l'amélioration du processus de dépôt dans les modèles Siam 1DV / Siam 3D	Verney R., Kouakou K., Le Hir P., Bassoullet P., Lafite R.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Etude de la bioaccumulation et de la biodisponibilité vis-à-vis du consommateur humain des métaux lourds (Ag, Cd, Hg, Pb) présents dans les tissus des coquilles St Jacques (Pecten maximus) pêchées en baie de Seine	Bustamante P., Metian M., Cosson R., Miramand P., Oberhansli F., Teyssié J-L., Warnau M.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Etude du comportement natatoire, de la reproduction et du développement d'Eurytemora affinis : combinaison des approches expérimentale au laboratoire et in situ et modélisation	Souissi S.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Etude GIP : Macrozoobenthos in the	Bij de Vaate B., Klink A., Paalvast P.	2007	oui	CD-Rom & site internet

lower Seine : a survey from the perspective of the European Water Framework Directive				
Etude GIP : Modélisation des cycles biogéochimiques majeurs en estuaire de Seine	Even S., Harvier J-F, Bacq N., Thouvenin B., Garnier J., Servais P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Evaluation des effets biologiques résultant d'une exposition chronique à des mélanges d'hydrocarbures aromatiques polycycliques	Cachot J., Winn R., Sundberg S., Norris M., André V., Pottier D., Budzinski H., Le Du M., Le Menach K., Mac Law F., Vince E., Jean Gallois F.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Identification éco-anthropologique d'espèces migratrices, emblématiques de la reconquête d'un milieu fortement anthropisé : la Seine	Rochard E., Croze O., Béguer M., Gazeau C., Lassalle G., Marchal J., Ombredane D., Baglinière J.L., Menvielle E., Pellegrini P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Indice anatomo-morphologique et parasitaire pour l'évaluation de l'état de santé des poissons	Girard P., Elie, P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
IODÉS : un modèle input-output pour la description des grands flux économiques dans l'estuaire et la baie de seine	Beaumais O., Laroutis D.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Les apports latéraux à l'estuaire de Seine	Dupont J-P., Slimani S., Mequita J., Fournier M.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Les vasières de l'estuaire de Seine : puits ou source de bactéries résistantes aux métaux traces?	Berthe T., Petit F.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Les vasières de l'estuaire de la Seine : puit ou source de bactéries résistantes aux métaux traces ?	Ouddane B., Billon G., Fischer J-C.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Maintenance et évolution de SimuSA et de SARisque	Dufrancatel P., Thouvenin B.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Manuel d'identification des principales lésions anatomo-morphologiques et des macro-parasites externes des poissons d'eau douce, estuarienne et marine	Girard P., Elie, P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Modélisation de la qualité microbiologique et du risque sanitaire associé en estuaire de Seine	Servais P., Garcia-Armisen T.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Modélisation de l'évolution diagénétique des vasières en régime non stationnaire (MEDIANS)	Boust D., Denis L., Thouvenin B.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Modélisation des apports de nutriments par les affluents intra-estuariens	Billen G., Garnier J.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Modélisation et bilans de carbone en estuaire de Seine - Le modèle MOSES	Even S., Thouvenin B.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Modélisation mathématique de l'évolution morphologique de l'estuaire de la Seine	Le Hir P., Waeles B., Tessier C., Cayocca F.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Nouvelles classes de contaminants de l'estuaire de la Seine : Alkylphénols, hormones stéroïdiennes, antibiotiques, analgésiques et hypolipémiants	Budzinski H.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Outils d'application du code pathologie et mode d'emploi	Girard P., Elie, P.	2007	oui	CD-Rom & site internet
Perception du risque chimique chronique lié à la qualité de l'eau chez les acteurs et usagers de l'estuaire de la Seine	Sirost O., L'aoustet O., Ajcardi R.	2007	oui	CD-Rom & site internet

Annexe 3-2 - Le programme de recherche Seine-Aval 4 (2007-2012) - les projets retenus à l'issue des trois appels à projets 2007, 2008 et 2009

<i>Acronyme du projet de recherche</i>	<i>Titre du projet de recherche</i>	<i>Coordinateur</i>	<i>Année de l'appel à projet</i>	<i>Année probable de publication</i>	<i>Valorisation prévue par le GIP</i>
CLIMAT	Les effets du changement climatique dans le contexte des changements globaux. Expertise collective sur l'estuaire de Seine	Laignel B., Souissi S., Ducrotot JP., Debout G., Cornier T., Briand A., Flanquart H.	2008	2010	site internet puis CD-ROM en 2012
HYDROCLIMAT	Couplages Réponse hydrologique du bassin versant de la Seine aux changements climatiques. État des lieux et perspectives	Laignel B.	2007	2010	site internet puis CD-ROM en 2012
EVALES	Évaluation Économique des Aménités Paysagères de l'Estuaire de la Seine	Chevé M., Bonnet E.	2008	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
ICHTYO	Organisation spatiale des assemblages ichtyologiques en milieu estuarien - Incidences du paysage aquatique sur la fonctionnalité des habitats. Etude d'un site fortement aménagé : l'estuaire de la Seine	Feunteun E.	2008	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
RISKENSEINE	Risque environnemental et risque sanitaire d'origine chimique en estuaire de Seine	Bocquénié G., Forget Leray J., Sirost O., Souissi S., Elie P.	2008	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
THALASSOTOK	Colonisation et utilisation des habitats estuariens par les poissons migrateurs thalassotoques : approche comparative Seine-Gironde	Rochard E., Le Pichon C., Duhamel S., Budzinski H.	2008	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
TOXSEINE	Analyse de la toxicité globale et identification des composés toxiques à risque dans l'estuaire de Seine	Cachot J., Forget Leray J., Ouddane B., Deloffre J	2007	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
USAGES RECREATIFS	Les usages récréatifs en Seine : de Poses à l'estuaire	Sirost O., Féménias D.	2007	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
ZOOSEINE	Rôle du zooplancton dans le fonctionnement de l'écosystème estuarien dans la zone de gradient de salinité : sentinelle du bon état écologique et des changements climatiques	Souissi S., Tackx M., Forget Leray J.	2008	2011	site internet puis CD-ROM en 2012
BCG	Cartographie du danger Génotoxique au niveau du bas estuaire et étude du transfert des contaminants du milieu vers les organismes	Couteau J., Forget Leray J., Budzinski H.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
BIODISEINE	Positionnement des études sur la biodiversité des écosystèmes de l'estuaire de la Seine dans le cadre du changement global: zoom sur les communautés planctoniques	Souissi S.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
COBAC	Etude des « processus adaptatifs » susceptibles de se mettre en place au sein de populations d'E. affinis exposées à diverses contaminations chimiques et/ou microbiologiques	Foget Leray J., Petit F., Souissi S.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
COLMATAGE	Couplages bio-morpho-sédimentaires et dynamique à long terme des habitats et peuplements benthiques et ichtyologiques en Seine-Aval	Dauvin JC., Morin J., Dancie C., Mear P.	2007	2012	site internet puis CD-ROM en 2012

DEFHFIS	Dynamique des Ecosystèmes et Fonctionnement Hydromorphologique des Flandres en Seine	Lesourd S., Bessineton C., Laurand S., Duhamel S., Lecarpentier T., Debout G., Marion C., Julve P., Carpentier A.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
ECO	La prospective économique-environnementale comme instrument au service de la gestion intégrée des zones côtières	O'Connor M.	2007	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
ENFANTS DU FLEUVE	Les enfants du fleuve : paysages vécus et paysages perçus en Seine-Aval	Sirost O., Melin A., Bouillon D.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
FLASH	Devenir des antibiotiques, Flux de gènes et de bactéries Antibiorésistantes en estuaire de Seine, épidémiologie, exposition à l'Homme	Petit F., Denamur E., Laignel, B., Budzinski H, Favennec L., Chevê M., Bussi M., Garnier J., Leclerc R.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
FLUMES	Flux de matières en estuaire de Seine : interaction floculation des sédiments fins/matière organique	Verney R., Lafite R., Claquin P.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
IBIS	Impact du Batillage : Investigation en Seine	Lafite R.	2007	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
ICES	Impact des crises climatiques sur la morphologie et la sédimentation dans l'estuaire de la Seine au cours des derniers millénaires. Une comparaison amont-aval à partir d'une synthèse de l'état des connaissances.	Tessier B.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
ISOMET	Utilisation les isotopes stables des métaux pour retracer l'historique de la contamination par ces métaux et ses origines	Chiffolleau JF., Sonke B.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
MEDSEINE	Etude de la contamination par les médicaments de l'estuaire de Seine : application des capteurs passifs à un meilleur diagnostic de leur présence, flux et impact toxique	Budzinski H., Forget Leray J., Ait-Aissi S.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
MODEL	Modélisation mathématique de l'estuaire de la Seine : validation du modèle hydrosédimentaire et intégration dans le code pluridisciplinaire	Le Hir P., Lafite R.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
NEREIS	Nutrient Export Role on Eutrophication. Indicators and model scenarios	Garnier J., Riou Ph.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
PERHICLES	Projet d'Etude des Réservoirs Hydrologiques sous Influence Climatique en Estuaire de Seine	Massei N.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
RE2	Rôle Epurateur de réductions des nitrates et Restauration Ecologique de l'estuaire de la Seine	Laverman A., Derenne S.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
REBEBAS	Restauration Ecologique des Berges de la Basse Vallée de Seine	Langlois E., Bureau F.	2008	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
RHAPSODIS	Reconstitution de l'Histoire des Apports Particulaires à la Seine par l'Observation De leur Intégration Sédimentaire	Boust D., Lesueur P., Berthe T.	2007	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
SACCES	S'adapter au changement climatique dans l'estuaire de la Seine	Allain S.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012

SEQUANA	Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine	Sirost O., Féménias D., Birot L., Bouillon D.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
Téledétection à Basse altitude (action d'acquisition mutualisée pour plusieurs projets)	Téledétection à Basse altitude	Cuvilliez A.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
TIDEHYDREX	Forçages hydrologiques des aquifères du remplissage estuarien : un atelier expérimental pilote pour la prévision de l'influence des changements climatiques sur le fonctionnement hydrologique des zones humides de l'estuaire de Seine	Jardani A.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
VIP	Vie Introduite dans les Ports	Ruellet T. Breton G.	2009	2012	site internet puis CD-ROM en 2012
AQUAREL (projet abandonné suite au départ de la coordinatrice de sa structure)		Even S., Le Hir P., Garnier J.	2007	abandonné	site internet puis CD-ROM en 2012

Annexe 3-3 - Les études menées par le GIP Seine-Aval de 2007-2009

<i>Titre</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Type</i>	<i>Cadre</i>	<i>Année de lancement</i>	<i>Année de publication</i>	<i>Diffusion</i>	<i>Valorisation par le GIP</i>
Les études menées pour le GIP par des prestataires extérieurs							
Réflexions sur la restauration et la gouvernance de l'estuaire de la Seine dans une perspective de gestion intégrée des zones côtière	Dauvin J.C., Lozachmeur O.	étude extérieure	Etude GIZC	2007	2008	oui	site internet & membres du GIP
Assistance au GIP Seine-Aval, Restauration de l'estuaire de la Seine	Malavoi, Bornette G.	étude extérieure	statutaire	2008	2008	oui	envoi direct aux utilisateurs concernés
Reconquérir l'estuaire de la Seine	Cloarec J.	étude extérieure	statutaire	2008	2008	oui	site internet & envoi direct aux utilisateurs concernés
Cartographie des zones riveraines de l'estuaire de la Seine - étape 1. Étude méthodologique pour le GIP Seine-Aval	Enviroscop	étude extérieure	statutaire	2009	2009	oui	envoi direct aux utilisateurs concernés
SIG Habitats Fonctionnels de l'estuaire de la Seine - Cahier des charges pour sa mise en oeuvre	Enviroscop	étude extérieure	statutaire	2009	2009	oui	envoi direct aux utilisateurs concernés
Approche sociologique de la problématique des inondations dans l'estuaire de la Seine	Allain S.	étude extérieure	statutaire	2009	2010	non	validation en cours
Quantification de l'évolution spatiotemporelle de la contribution de la nappe de la Craie au débit de la Seine-Aval	Massei N., Fritier N.	étude extérieure	statutaire	2009	2010	non	validation en cours
SIG Habitats Fonctionnels de l'estuaire de la Seine - préférendums d'habitats des principales espèces utilisant l'estuaire	Feunteun E., Ruellet T., Provost P., Julve P.	étude extérieure	statutaire	2009	2010	non sauf partie de T Ruellet	étude en cours
Acquisition de données LIDAR	Geophenix	étude extérieure	statutaire	2009	2011	non	étude en cours
Les études menées par le GIP en régie							
La contamination chimique : Quel risque en estuaire de Seine ?	Lachambre M. & Fisson C	étude régie	commande Etat	2006	2007	oui	Site internet & envoi aux membres du GIP

Surveillance du devenir des rejets industriels dans l'environnement - application pour l'estuaire de Seine	Fisson C.	étude régie	statutaire	2007	2007	oui	site internet & envoi direct aux utilisateurs concernés
Atelier SIG Estuaire de Seine, Rapport de Synthèse	Ulvoas B.	étude régie	commande MIMEL	2007	2008	non	envoi direct aux utilisateurs concernés
Manuels utilisateur des bases de données " Topovasière ", " ornithologie ", "hydrobiologie", "poisson-crustacés" et "benthos"	Ulvoas B.	étude régie	commande MIMEL	2007	2008	non	envoi direct aux utilisateurs concernés
Compilation des amplitudes de contamination métallique dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des débits moyens annuels de la Seine et de ses affluents intra-estuariens	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures d'ammoniac (NH4) dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures de nitrates (NO3) dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures d'orthophosphates (PO4) dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures d'oxygène dissous dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures en HAP dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des mesures en PCB dans l'estuaire de la Seine	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Compilation des profils bathymétriques de la Seine, de 1824 à 2005	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet

Compilation du suivi des efflorescences phytoplanctoniques dans la Baie de Seine orientale	GIP Seine-Aval	étude régie	statutaire	2008	2008	oui	site internet
Évolution hydro-géomorphologique de l'estuaire de la Seine, au regard des usages passés et présents	Foussard V.	étude régie	statutaire	2008	2009	oui	site internet
Les indicateurs DCE estuariens : État des lieux à l'échelle européenne en avril 2009	Courrat A., Lepage M.	étude régie	Liteau BEEST	2008	2009	oui	
Actualisation de l'inventaire des réseaux de suivi de l'estuaire	Dagnat C.	étude régie	statutaire	2009	2009	non	non validée
Caractérisation d'indicateurs hydromorphologiques de bon état écologique des estuaires Seine, Loire et Gironde – État d'avancement de la démarche. Rapport provisoire	Foussard V.	étude régie	Liteau BEEST	2009	2009	oui	envoi direct aux utilisateurs concernés
État d'avancement. Rapport à mi-parcours du projet BEEST	Moussard S.	étude régie	Liteau BEEST	2009	2009	oui	envoi direct aux utilisateurs concernés
Le macrobenthos en zone oligohaline dans les grands estuaires de la façade Manche ?	Ruellet T.	étude régie	statutaire	2009	2009	non	en attente de validation
Surveillance du devenir des rejets industriels dans l'estuaire de la Seine	Fisson C.	étude régie	statutaire	2009	2009	oui	Site internet & envoi direct aux utilisateurs concernés
Fonctionnement hydrologique de l'estuaire de la Seine	El Abida H.	étude régie	statutaire	2009	2010	non	valorisation sous forme de fascicule en cours
Les PCB dans le bassin de la Seine et son estuaire	Dagnat C. & Fisson C.	étude régie	commande Etat	2009	2010	oui	Site internet

Annexe 3-4 - Les produits de communication

Titre	Type	Cadre	Année de lancement	Année de publication	Diffusion aux membres (CA et CT)	Diffusion aux acteurs de l'estuaire	Diffusion aux scientifiques	Diffusion autres
Événementiel Grand Public								
Stand sur l'Armada – Rouen – 5-14 juillet 2008	Armada	statutaire	2008	2008				Grand public & site internet
Exposition de 8 panneaux sur les thématiques de recherche	Armada	statutaire	2008	2008	oui	oui		Grand public & site internet
Plaquette présentant le GIP et le contenu de ces 8 panneaux	Armada	statutaire	2008	2008	oui	oui		Grand public & site internet
Poster des principaux poissons de la Seine	Armada	statutaire	2008	2008	oui	oui		Grand public & site internet
Exposition de 8 panneaux sur les thématiques de recherche	Semaine de la mer	statutaire	2009	2009	Grand public			
CD-ROM								
CD-Rom - travaux de recherche réalisés au cours du Programme de Recherche Seine-Aval 3 - 2004 à 2007	CD-ROM	statutaire	2008	2008	oui	oui	oui	
Comment va l'estuaire de la Seine et comment évolue-t-il ? Édition 2008	CD-ROM	statutaire	2008	2008	oui	oui	oui	
Comment va l'estuaire de la Seine et comment évolue-t-il ? Édition 2009	CD-ROM	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	
Restauration environnementale de l'estuaire de la Seine - inventaire des sites et de leurs pistes potentielles de restauration	CD-ROM	statutaire	2009	2010	oui	partiel	Comité scientifique	
Fascicules								
2.1 - Le programme Seine-Aval 3 : contexte, bilan, enjeux., coordonné par J-C. Dauvin	Fascicule	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	site internet
2.2 - La Génotoxicité : quel risque pour les espèces aquatiques ?, coordonné par J. Cachot.	Fascicule	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	site internet

2.3 - Evolution morphologique d'un estuaire anthropisé de 1800 à nos jours., Coordonné par V. Fousard	Fascicule	statutaire	2009	2010	oui	oui	oui	site internet
Fiches thématiques								
Apports en eaux douces à l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Apports en nutriments et potentiel d'eutrophisation	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Blooms phytoplanctoniques et phycotoxicité en Baie de Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Contamination métallique dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Contamination par les HAP dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Contamination par les PCB dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Contamination par les pesticides dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Dynamique des matériaux fins dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Mesures d'inventaire et de protection du patrimoine naturel du bassin de l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Niveaux d'oxygénation dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Perception des actions environnementales menées sur l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Peuplements d'invertébrés benthiques dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2007	2008	oui	oui	oui	site internet
Aménagement de l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet

Conditions de navigation dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet
Dragage dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet
Dynamique des nutriments dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet
Dynamique du zooplancton dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet
Perception de la qualité de l'eau de la Seine et du risque chimique associé	fiche thématique	statutaire	2008	2009	oui	oui	oui	site internet
Les oiseaux d'eau à l'embouchure de l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2009	2010	prévue	prévue	prévue	impression en cours
Les oiseaux migrateurs dans l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2009	2010	prévue	prévue	prévue	impression en cours
Les oiseaux nicheurs de l'embouchure de l'estuaire de la Seine	fiche thématique	statutaire	2009	2010	prévue	prévue	prévue	impression en cours
Lettre de liaison								
Lettre de liaison - numéro 1	lettre de liaison	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	maires et EPCI & site internet
Lettre de liaison - numéro 2	lettre de liaison	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	maires et EPCI & site internet
Lettre de liaison - numéro 3	lettre de liaison	statutaire	2009	2009	oui	oui	oui	maires et EPCI & site internet

ANNEXE 4 - Les objectifs et les recommandations de la Cour des comptes¹³

Objectifs	Recommandations
Rendre pleinement effectifs les mécanismes de contrôle	
Pour le directeur et le commissaire du gouvernement	Veiller à la formulation explicite des décisions
Pour le commissaire du gouvernement	Obligation de viser les recrutements de personnel
Pour le contrôleur d'État	Être attentif aux délégations de signatures
	Préciser les pièces qu'il peut exiger
Durée des contrats	Favoriser les détachement et MAD, ou durée de contrat identique à la durée de vie du GIP, ou changer de statut
Réfléchir aux statuts du GIP-SA	Réfléchir au meilleur statut en fonction des objectifs
Mieux coordonner et gérer la recherche	Mieux formaliser les commandes
	Assurer la MO des applications de la recherche
	Assurer le transfert des résultats de la recherche
Demandes récurrentes	Fixer les critères de choix
	Présenter les résultats de la recherche au Conseil de l'estuaire et au CA du GIP-SA périodiquement
Financer des programmes de recherche	Diversifier les organismes de recherche financés
	Clarifier la propriété intellectuelle
Réfléchir aux compétences	Optimiser les missions pour le renouvellement ou le faire disparaître
Participer à la gouvernance de l'estuaire	Contribuer de manière pro-active à la gouvernance de l'estuaire
	Tenir un tableau de bord de l'estuaire
	Faire émerger des outils de gouvernance de l'estuaire
	Servir de catalyseur pour cette gouvernance
	Assurer une mise en cohérence des réseaux de mesures sur l'estuaire et des études
	Rapprocher ses missions de celles du GIP-estuaire Loire
Développer la culture d'objectif de résultat	Participer à l'opérationnalité de la DCE
Mutualiser les ressources des membres du GIP-SA	Participer à la surveillance des rejets industriels
	Mieux informer ses membres des sujets qu'il traite
	Favoriser la réflexion stratégique des membres du GIP-SA
	Le tableau de bord «LERAT» doit servir de base à l'évaluation à mi-parcours
Favoriser et développer l'information, la modélisation et la communication	Porter à connaissance des outils de modélisation auprès de ses membres
	Communiquer davantage
	Valoriser les données par un SIG
Comptabilité gestion	Diminuer les avances et renforcer le service fait
	Sanctionner les organismes de recherche en retard de production
	Réduire l'excédent et le fond de roulement
	Placer les liquidités dans des placements à court terme

¹³ Rapport de 2009.

ANNEXE 5 - La comparaison des missions du GIP-Seine-Aval avec celles du GIP Loire

En 2004, la cellule de mesures et de bilans de la Loire estuarienne créée en 1998 est devenue groupement d'intérêt public par approbation de sa convention constitutive. Le GIP Loire Estuaire a été renouvelé par arrêté du 11 septembre 2007 jusqu'au 31 décembre 2013..

Les missions du GIP Loire estuaire sont nombreuses :

1. il assure depuis plus de 10 ans une mission d'observation et de diffusion de la connaissance sur la Loire de la Maine à la mer en étudiant son fonctionnement physique, ses différentes composantes environnementales et ses usages ;
2. il assure le portage et/ou le soutien des études de restauration du lit du fleuve ;
3. il anime le SAGE de l'estuaire de la Loire ;
4. il assure le secrétariat du Comité de l'estuaire ;
5. il participe à la définition d'un programme de restauration écologique des marais estuariens ;
6. il assure l'observation et la communication sur la Loire de la Maine à la mer.

Les 5 dernières missions se situent dans le cadre du plan Loire grandeur Nature.

Le personnel du GIP est composé de 10 personnes à la fin de 2005 et de 13 personnes au 15 mars 2010. L'affectation de ses agents est la suivante :

- mission 1 : 4 personnes ;
- missions 2 à 5 : 1 personne par mission (soit 4 personnes) ;
- mission 6 : 2 personnes (administration des données et SIG) ;
- et pour le fonctionnement, 3 personnes dont le directeur, la secrétaire et le financier.

Le GIP-Seine-Aval est composé de 8 agents permanents. On peut comparer les missions des deux groupements.

Comparaison entre les deux groupements

Missions	GIP Seine aval nombre d'agents	GIP Estuaire Loire Nombre d'agents
Direction	1	1
Secrétariat, assistante administrative	1	1
Agent comptable	1	1
coordinatrice scientifique	1	
observation et communication des données	1 + 1	4 + 2
Surveillance de la qualité du milieu risque et indicateurs		
Diffusion de la connaissance système d'information et données		
Restauration et reconquête des milieux	1	1
la définition d'un programme de restauration écologique des marais estuariens		
Hydrodynamique et transport sédimentaire modélisation	1	
Le secrétariat du Comité de l'estuaire		1
L'animation du SAGE estuaire Loire		1
Portage et/ou soutien des études de restauration du lit du fleuve		1

À la lecture de ce tableau, on voit se dessiner des missions semblables et des missions différentes.

ANNEXE 6 - Les acronymes

AESN	: Agence de l'eau Seine-Normandie
BEEST	: Bon état écologiques des estuaires Nord-Atlantiques Seine, Loire et Gironde
CA	: Conseil d'administration
CDD	: Contrat de travail à durée déterminée
CEMAGREF	: Institut de recherche en sciences et technologies de l'environnement
CIADT	: Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire
CNRS	: Centre national de la recherche scientifique
CS	: Comité scientifique
CT	: Comité technique
DCE	: Directive cadre sur l'eau
DIREN	: Direction régionale de l'environnement
DGALN	: Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DIREN	: Direction régionale de l'environnement
DREAL	: Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
GIP-SA	: Groupement d'intérêt public-Seine-Aval
GPMH	: Grand port maritime du Havre
GPMR	: Grand port maritime de Rouen
IDEES	: Inventaire des données environnementales sur l'estuaire de la Seine
IFREMER	: Institut français de la mer
INTERREG	: Projet européen interrégional
LITEAU	: Programme de recherche du MEEDDM de gestion durable du littoral
MEEDDM	: Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
MIMEL	: Mission inter-services de la mer et du littoral
PIREN	: Programme de recherche interdisciplinaire sur l'environnement
SAGE	: Schéma d'aménagement des eaux
SA4	: Quatrième appel à projet de recherche du GIP Seine-Aval
SIG	: Système d'information géographique

ANNEXE 7 - La lettre de mission

0 07 13 0 - 0 1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

*Direction générale de l'aménagement, du logement
et de la nature*

Paris, le **16 DEC. 2009**

Direction de l'eau et de la biodiversité

La directrice de l'eau et de la biodiversité

*Sous-direction de l'action territoriale
Sous-direction des espaces naturels*

à

*Bureau des agences et offices de l'eau
Bureau des parcs nationaux et des réserves*

Monsieur le Vice-Président du CGEDD

Référence : **2009-504**
Affaire suivie par : Tristan DIEFENBACHER / Ghislaine
FERRERE
Tristan.diefenbacher@developpement-durable.gouv.fr
ghislaine.ferrere@developpement-durable.gouv.fr
Tél 01 40 81 33 00 / 29 98 – Fax :

Objet : Demande de mission relative au GIP Seine-Aval

Le programme de recherche scientifique Seine-Aval a été mis en place en 1995 sur l'estuaire de la Seine. D'abord concentré sur le fonctionnement environnemental de l'estuaire, il a évolué vers un programme de recherche finalisée.

Dans son prolongement, le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval (GIP Seine-Aval) a été créé en 2003 et renouvelé en 2007 pour 6 ans, afin de disposer sur l'estuaire de la Seine d'une interface pérenne, capable de renforcer les collaborations entre chercheurs, gestionnaires et décideurs du territoire. L'objet et les missions du GIP Seine-Aval sont : la prise en charge de la coordination et de la gestion des actions de recherche confiées aux laboratoires scientifiques, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et du transfert des résultats de la recherche.

La convention constitutive prévoit la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, soit avant la fin de l'année 2009. Lors de sa réunion en date du 29 mai 2009, le Conseil d'administration a émis le souhait que l'évaluation soit enrichie par le point de vue d'un expert extérieur.

Par ailleurs, dans leur rapport de mission conjointe sur l'Estuaire de la Seine rendu le 15 octobre 2008, les membres de l'inspection générale de l'environnement et du conseil général des ponts et chaussées ont relevé une importante déficience dans la gouvernance globale de l'estuaire de la Seine, qui explique en partie les difficultés rencontrées dans la définition et la mise en oeuvre d'une vision globale et cohérente des perspectives d'évolution de l'estuaire qui prenne totalement en compte les enjeux écologiques identifiés. Ils ont notamment mis en avant le nombre élevé d'instances

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer
Développement durable

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr

Grande Arche Paroi Sud – 92055 LA DEFENSE CEDEX – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22 – Fax : 33 (0)0 00 00 01

scientifiques opérant sur ce même site, ainsi que la dispersion des études réalisées et le manque de synthèse.

Il apparaît en conséquence essentiel d'analyser l'effectivité de l'apport du GIP Seine-Aval dans le cadre de la coordination scientifique et de dégager les orientations à prendre pour renforcer la cohérence à ce niveau.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir constituer une mission d'expertise dont l'objet sera :

- l'évaluation du fonctionnement du GIP Seine-Aval dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours que ce dernier doit réaliser – cette partie de la mission pourra donner lieu à des conclusions anticipées afin que ces dernières puissent venir en appui du travail d'évaluation mené par le GIP ;
- l'analyse de son positionnement et de son apport dans la gouvernance globale de l'estuaire de la Seine.

La mission que vous voudrez bien désigner aura à sa disposition différents documents disponibles ou en voie de finalisation :

- le rapport de l'évaluation du GIP réalisée en 2006 par M. Jean-François LERAT,
- le tableau de bord de suivi des remarques ou recommandations issues de ce rapport d'évaluation,
- le bilan technique et financier de l'activité du GIP sur les années 2007 et 2008,
- le relevé d'observations de la Cour des Comptes suite au contrôle réalisé sur le GIP pour les années 2003 à 2007,
- le rapport de mission conjointe de l'IGE (Yves-Marie ALLAIN, Philippe LAGAUTERIE, Xavier MARTIN) et du CGPC (Paul CHECCAGLINI, Yves GAUTHIER) sur l'Estuaire de la Seine, rendu le 15 octobre 2008.

L'organisation de la mission sera assurée avec l'aide des préfetures et DREAL des Régions Haute et Basse-Normandie.

Le directeur adjoint de l'eau et de la biodiversité

Jean-Claude VIAL

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable

7^e section – secrétariat général

bureau Rapports et Documentation
Tour Pascal B - 92055 La Défense cedex
Tél. (33)01 40 81 68 12/45